

Après 3 mois de grève

CEZinc: les employés acceptent de retourner au travail

par Marcel Auclair

En dépit d'une recommandation contraire de leur comité de négociation, la majorité des employés de la compagnie CEZinc (58,8%) ont accepté les offres finales de la partie patronale lundi dernier au cours d'une assemblée générale tenue au sous-sol de l'église Bellerive à Valleyfield.

Le conflit qui perdurait depuis trois mois et onze jours est donc terminé. Les porte-parole du Local 6486 du Syndicat des Métallurgistes de la compagnie CEZinc devaient ainsi se rencontrer cette semaine afin de conclure une entente sur le protocole de retour au travail.

Lorsque les deux parties en accord, les 560 travailleurs en grève reprendront le chemin du travail pour la première fois depuis le 9 juin dernier.

Il apparaît évident à l'issue du vote de lundi que les employés de la Zinc étaient essouffés de ce trois mois de grève. 503 membres se sont prévalus de leur droit de vote et ont ainsi établi un record de participation de 86%. Auparavant la moyenne de participation tournait alentour du 72%.

Les offres que nous avons acceptées ne sont pas nécessairement satisfaisantes mais nous au comité de négociation on se rallie à la décision des membres. Nous avons



Les cinq membres du comité de négociation ont expliqué à tour de rôle en compagnie du négociateur des Métallurgistes, les offres patronales et les positions syndicales. Guy Poisson et Gilles Pilote, président du local 6486 ont quant à eux pris le micro plus souvent qu'à leur tour pour répondre aux questions de leurs membres devant une salle remplie à craquer. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

toujours dit la vérité à la salle et les gars sont compris. Ils auraient bien voulu nous le donner le rejet des offres mais avec la conjoncture économique ils ont eu peur du gel des salaires à 6% et 5%," a déclaré sur un ton sans amertume le président du local 6486, M. Gilles Pilote.

Au moment d'aller sous presse, ce dernier ne savait pas encore combien de temps nécessiterait les négociations pour le protocole de retour au travail. Toutefois il n'appréhendait aucun problème majeur en raison de la propreté de leur grève. Espoirs partagés par M. D. Rodier, directeur adjoint de l'usine Zinc qui espérait voir les

employés rentrer dès demain jeudi.

GAINS ET PERTES.

Quels auront été les principaux gains des travailleurs à l'issue de ce long conflit de travail? Un contrat de travail réduit à deux années, et certaines améliorations sur le plan salarial. Au chapitre salarial, les syndicats retourneront à l'usine avec une augmentation de 90 sous de l'heure pour la première année et un autre de 70 sous pour la deuxième année, avec indexation au coût de la vie lorsque celui-ci dépassera 8%. L'excédent de l'indice sera versé en montant forfaitaire à la fin de chaque mois.

Soulignons que cette



Le comité des négociations des Métallurgistes a fait face à plus de 500 membres réunis au sous-sol de l'église Bellerive. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

offre salariale se situe en deçà des propositions patronales rejetées plus tôt ce printemps par les syndicats. La compagnie offrait alors 55 sous et 15 sous de l'heure pour les deux premières années avec indexation.

En somme, malgré cette longue grève, le comité de négociation, fort au début de l'appui de la majorité des membres, a cherché autre

ses deux principales revendications: soit l'indexation pleine du coût de la vie et le maintien de la date d'échéance du contrat de travail autrefois établie au 29 mai et maintenant reportée au 31 juillet. Cette dernière requête revêtait à leurs yeux une importance capitale car la date du 31 juillet les place immédiatement à la tête de toutes les usines du

Groupe Noranda, donc en dernier de liste pour la ronde des négociations. Un sérieux désavantage dans leur cas. Le syndicat, avec l'acceptation des offres de la compagnie a également dû faire une croix sur plusieurs points qui lui tenaient à cœur comme la sous-traitance, les vacances, les procédures de griefs et arbitrage, etc. Avec l'obtention d'un tel contrat un autre rapport de force est à prévoir dans deux ans. Entre temps 58% des employés reprendront le travail heureux d'avoir mis une fin à ce long conflit qui aurait duré encore de longs mois advenant un rejet des offres, alors que les autres rentreront probablement prêts à faire des griefs (il y en a eu 1,200 au cours des trois dernières années) lorsque ce sera nécessaire.

Office de la Distribution Certifiée
40,000 copies

le soleil

DU ST-LAURENT

L'hebdomadaire au plus fort tirage du Sud-Ouest du Québec

Desservant VALLEYFIELD SOULANGES-ORMSTOWN



Mercredi 22 septembre 1982

27e Année - No. 31

124 pages



De nombreuses personnes s'étaient déplacées afin de tenir l'audience. Pourtant, les intervenants se faisaient rares. Les membres du conseil municipal et quelques fonctionnaires constituaient la majorité de l'assistance. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)

Une audience sans éclat

Les citoyens éliront probablement dix conseillers en novembre 1983

par Normand Morand

Nous ne voulons pas jouer au prophète mais il apparaît très clairement que le conseil municipal de Valleyfield sera formé de dix conseillers et d'un maire lors des élections de novembre 1983.

Telle est la conclusion que nous pouvons tirer

à l'issue de l'audience tenue mercredi dernier au Palais de Justice par le Directeur-général de la représentation M. Jean-Luc Lemieux.

On se rappelle que le 25 mai dernier, le conseil municipal adoptait le règlement 876 fixant à dix le nombre de districts électoraux en vue des

prochaines élections.

Ce règlement a été contesté par un total de quarante-deux personnes et comme le prévoit la loi, le directeur-général de la représentation doit tenir une audience publique et rendre une décision si plus de 29 électeurs s'opposent à cet effet. Mercredi

dernier, seulement trois citoyens ont pris la parole lors de l'audience et deux d'entre eux ont exprimé l'avis que huit districts électoraux seraient amplement suffisants à Valleyfield.

Où étaient les 42 signataires des lettres? Mystère et boule d'argent. Suite à la page A-13

Grâce à la rencontre des Champions

Valleyfield accède aux grandes ligues de la course à pied

par Marcel Auclair

"Une rencontre des champions qui promettait et qui n'a pas déçu" a déclaré le célèbre commentateur Jo Malléjac à l'issue de la course de 30 kilomètres qui mettait aux prises les meilleurs éléments de la course à pied du Québec dans les rues de Valleyfield dimanche le 19 septembre dernier.

Il aurait pu tout aussi bien ajouter que l'ensemble des compétitions, l'organisation et les coureurs des 15 kilomètres de l'As-tragale étaient également d'une qualité digne des ligues majeures.

Les responsables de Loto-Québec, principal commanditaire de l'événement, ont avoué que le mot "super" était faible pour décrire le calibre de l'organisation. Et les coureurs, tant de l'élite qui en a vu d'autres, que les profanes à leur première expérience, ont abondé dans le même sens. Tout s'est déroulé

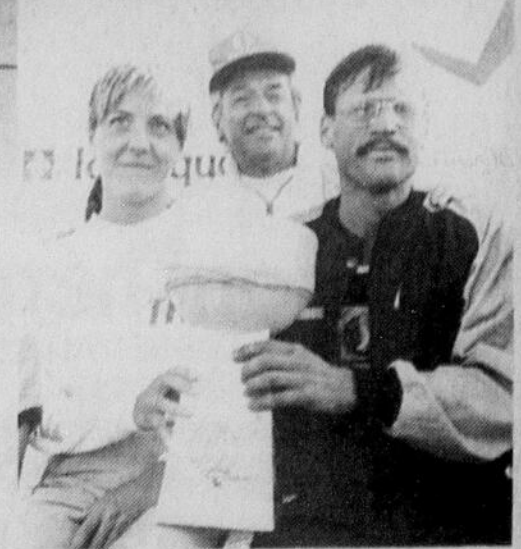


Gérard Côté, le plus célèbre marathonien du Québec a remis la Coupe Loto-Québec aux deux vainqueurs de la Rencontre des Champions, Patricia Pountout et Guy Racine. Moins de deux heures plus tôt il s'étaient pris le départ avec plus de 550 coureurs. (Photos Le Soleil - Jacques Smith)

sans pépin majeur, grâce au travail acharné d'un comité organisateur à l'œuvre depuis plusieurs mois et à l'implication d'un groupe de 300 bénévoles la journée même du 15 kilomètres

Une semaine avant l'événement, le Soleil annonçait que 2,000 jambes fouleraient les rues de Valleyfield le 19 septembre. L'objectif a été raté de peu. Au total, 1,880 jambes, pour un total de 940

coureurs étaient de la partie. Somme toute, une excellente participation quand on se rappelle les 530 participants de l'année dernière. Une augmentation de 75%. Suite à la page A-13



Comité de Beauharnois

Tournée du ministre Yves Bérubé le 30 septembre

par Normand Morand

Le ministre délégué à l'administration présidentielle du Conseil du Trésor et député de Matane à l'Assemblée nationale, Yves Bérubé, effectuera une tournée dans le comité de Beauharnois jeudi le 30 septembre.

Après une brève entrevue accordée à la station radiophonique de Châteauguay tôt le matin, le ministre Bérubé rencontrera le député Laurent Lavi-

gne, à son bureau à 10h15. Par la suite, il visitera une usine de la région avant de prendre le dîner avec les étudiants et les professeurs à la cafétéria du Collège de Valleyfield.

A 13h30, il procédera à la visite d'une autre usine de Valleyfield et se rendra dans quelques P.M.E.

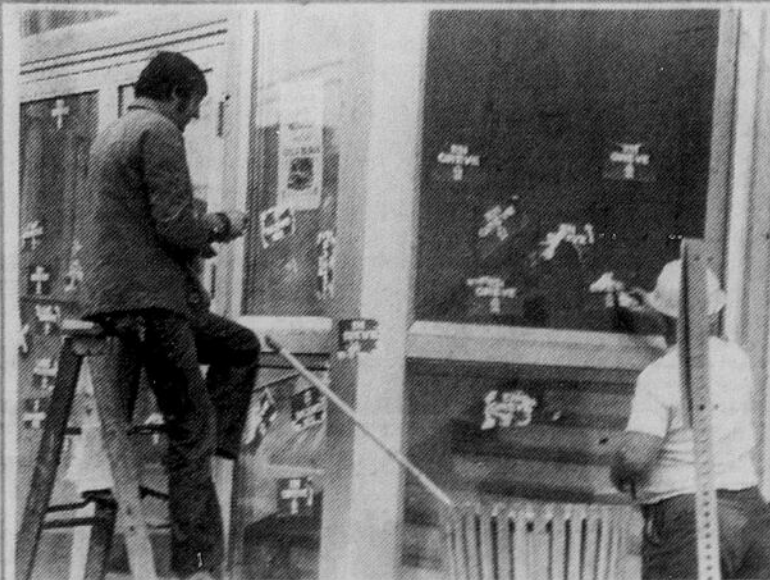
Les militants péquistes du comité de Beauharnois pourront prendre le souper en compa-



YVES BERUBE

gnie du ministre à compter de 18h au restaurant du Centre Fleur de Lys de Nitro. Les personnes intéressées par cette activité peuvent réserver en communiquant avec Mme Georgette Barrette à 373-7196.

Il est possible qu'une assemblée publique ait lieu au cours de la soirée mais les responsables de la tournée attendent une confirmation à cet effet. De plus amples renseignements seront divulgués dans notre prochaine édition.



Dès leur retour au travail, les cols bleus ont été affectés à des tâches prioritaires. D'autres travailleurs ont dû décoller les milliers d'auto-collants apposés ici et là sur les édifices municipaux. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Bientôt de l'asphalte sur la rue Victoria

Les cols bleus de retour au travail

par Normand Morand

Depuis maintenant une semaine, les employés manuels (cols bleus) de la ville de Valleyfield sont de retour au travail après avoir vécu une grève qui a duré tout l'été.

Ils sont rentrés progressivement au travail à compter de mercredi dernier et le gérant de la ville M. Gaétan Rousse confie au SOLEIL que tous les employés étaient

revenus à leur poste lundi matin. Les employés ont été affectés aux travaux jugés prioritaires par la direction. Ainsi, ils ont réparé les bris majeurs du réseau d'aqueduc. De l'avis de M. Rousse, on comptait six ruptures majeures à différents endroits dans la ville.

Parmi les autres priorités qui ont été identifiées, notons les feux de circulation, les poteaux brisés, les

trous dans les rues, etc. Ainsi, les rues Victoria, Salaberry, etc. ont été nivelées de manière à les rendre carrossables même si ce n'est pas encore la perfection. Incidemment, les travaux d'asphaltage sur les rues Victoria, Moise-Plante, Salaberry, St-Jean-Baptiste et Victor-Léger seront entrepris au début d'octobre. La Suite à la page A-13

PORTES et FENÊTRES
H. BOURCIER inc.



• SPECIALITE EN RENOVATIONS

Estimation sans frais à domicile

• SERVICE APRES-VENTE

Chez nous, c'est le service

DEPOSITAIRE DES TEINTURES


unik sikkens

118 GRANDE-ILE, VALLEYFIELD, 373-6699

Hubert Bourcier, prop.



A votre service



Mlle Henriette Aubin
ESTHETICIENNE - VISAGISTE
EDITH SEREI

au Studio d'esthétique elle et lui
chez **ROBERT VACHON**
273 SALABERRY, VALLEYFIELD
(ave)

Pour informations
ou rendez-vous:
371-1967

soleil-express

RETROUVAILLES A FRANKLIN
Dans le cadre du 125ième anniversaire de la municipalité de Franklin, toute la population est invitée à un "souper des Retrouvailles" qui aura lieu le dimanche 11 octobre à la Grande Salle du Camping du Lac des Pins à compter de 18h. On y servira un souper canadien, de la dinde, de la tourtière et il en coûtera 10,00\$ et on peut se procurer les billets au Magasin Général Thibodeau à Franklin Centre, au Magasin Général Lemieux à Saint-Antoine-Abbé ou à l'Hôtel de ville de Franklin. On en obtiendra aussi en téléphonant au 827-2425.

CLUB DE GOLF
Le Calculata de fermeture du Club de golf de Valleyfield aura lieu dimanche le 26 septembre. Quant au tournoi du pro Jean-Marc Bougie, il est prévu pour les 9 et 10 octobre.

DU RAISIN A STE-BARBE.
Le journal La Presse rapportait dans son édition de mercredi dernier que M. Robert Cedergren, un professeur de biochimie à l'université de Montréal, cultivait depuis quelques années sur une terre de Ste-Barbe du raisin de fort bonne qualité. Il compte embouteiller 1,500 gallons de jus cet automne. M. Cedergren veut baptiser son jus: "l'habitant de Ste-Barbe."

SOUPER PAROISSIAL BELLERIVE.
Le souper de la paroisse Immaculée-Conception de Bellerive aura lieu le 9 octobre à 18 heures au sous-sol de l'église. L'orchestre de Bertrand Lefebvre agrémentera la soirée et il y aura de nombreux prix de présence. Les personnes intéressées peuvent réserver leurs billets en composant 269-2763. 373-3511, 371-2434 ou 371-6297.



En fin de semaine à l'aréna du Cegep avaient lieu les inscriptions au sein de l'Association du hockey mineur de Valleyfield. C'est avec joie et satisfaction que plus de 500 jeunes se sont inscrits avant d'entreprendre une palpitante saison. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

docteur CHARLES H. LALONDE
OPTOMETRISTE

- Examen de la vue
- Lunette
- Verres de contact

373-2440
42 Ste-Cécile Valleyfield

JOIE DE VIVRE.
La population est invitée à participer à la journée bénéfique "Joie de vivre" qui aura lieu le 8 octobre au Centre communautaire du Parc Sauro. Les activités débuteront à 11 heures pour se terminer à minuit. Pour renseignements, communiquez avec M. Félix Poissant à 373-1511.

CORNWALL VS LES SABRES.
La direction des Sabres a fait savoir que les billets pour le match pré-saison de dimanche prochain sont présentement en vente à la Quincaillerie Rona Gendron, au 61 rue Alexandre. On pourra évidemment se les procurer à l'entrée également. Le match débutera à 19h30 et les visiteurs seront les Flyers de Cornwall.

SACS DE SABLE ST-EUGENE.
Nous désirons aviser toutes ceux et celles qui désirent jouer aux sacs de sable que l'inscription se fera dimanche le 26 septembre à 19 heures. Rendez-vous au sous-sol de l'église St-Eugène.

LUCILLE DUMONT A LA BELLE EPOQUE.
Les 23, 24, 25 septembre, pour une dernière fin de semaine, c'est l'occasion de voir en spectacle Mme Lucille Dumont. Un spectacle à ne pas manquer, pour tous les amateurs de belles chansons. Pour renseignements et réservations 373-3262.

CORPS DE MAJORETTES.
Les jeunes filles de dix ans et plus de Valleyfield sont priées de prendre note que les Loisirs de la Garde Champlain formeront bientôt un corps de majorettes. Plus de renseignements seront divulgués prochainement.

AGE D'OR ST-ESPRIT.
L'Age d'Or du St-Esprit a déjà 10 ans et pour souligner cet événement, le 23 octobre une messe sera célébrée à 17 heures suivie d'un souper et d'une soirée dansante avec l'orchestre de Bertrand Lefebvre. Pour ceux qui le désirent, des billets sont disponibles pour la soirée seulement. Pour renseignements composez 373-3746 ou 373-8505.

UN MORT ET 24 BLESSES.
Le service de la sécurité publique de Valleyfield rapporte pour le mois d'août un accident mortel et 24 personnes blessées lors de collisions. Il y eut neuf incendies et 46 vols par effraction ont été perpétrés. Un total de 635 billets de stationnement ont été émis.

DOREA.
Les travailleurs syndiqués de l'Institut Doré de Franklin ont signé une pétition récemment pour demander une enquête

sur la gestion financière de leur établissement et l'intervention du ministère des Affaires Sociales pour examiner les coupures effectuées auprès du personnel. Les syndiqués dénoncent l'augmentation des cadres comparativement à la diminution du nombre d'employés, le manque de concertation, la dégradation constante des conditions de travail et des services offerts, les transferts de personnel à Châteauguay et Valleyfield, la réorganisation des horaires et des services et l'attitude de la direction lors du meurtre d'un jeune bénéficiaire par un de ses compagnons.

LIGUE DE LA RECESSION.
La Ligue de Hockey Récession procédera à l'ouverture officielle de sa 22ième saison de hockey à compter de 19h lundi le 27 septembre 1982. Tous les membres sont invités.

15 Km ASTRAGALE.
Avis à tous ceux qui n'ont pas vu ou qui voudraient revoir de façon plus complète les 15 Km de l'Astragale et la Rencontre des Champions tenus dimanche dernier à la Polyvalente Baie Saint-François à Valleyfield. La télévision communautaire de Valleyfield, présentera une émission réalisée par Philippe Dupuis au cours de laquelle vous pourrez voir des extraits des meilleures courses, des entrevues avec les coureurs et des entrevues avec les organisateurs. L'émission sera diffusée au canal 13 samedi le 25 septembre à 13h et mercredi le 29 à 19h.

CLUB AQUATIQUE SALABERRY.
L'assemblée générale annuelle des parents du Club Aquatique Salaberry aura lieu à la Cité des Arts et Sports de Valleyfield mercredi le 13 octobre à 19h30. Il y aura élections et des présentations des rapports.

C'EST L'AUTOMNE.
Hier, 21 septembre, c'était officiellement l'arrivée de l'automne.

li, trésorier, Claude Marier, gérant général, Pierre Montpetit, Serge Racicot, Gaston Labrosse, Marcel Gougeon, René Cournoyer, Robert Couturier, et Michel Jolicœur tous directeurs.

FINANCEMENT
Parlant des Phalanges, les joueurs et organisateurs de l'équipe termineront vendredi leur campagne de vente d'ampoules électriques de 60 watts au coût de 2,00\$ Cet achat donne droit à un laisser-passer pour la joute d'ouverture vendredi le 24 septembre en plus de donner une chance de gagner une des quatre friteuses offertes en prix. Cette levée de fonds, pour le moins originale, est devenue réalité grâce à la collaboration de Canadian Tire. La semaine dernière on espérait vendre près de 4,000 paquets de deux ampoules et ainsi réaliser des profits de plus de 4,000\$.

L'ACCUEIL DU SANS-ABRI
L'Accueil du Sans-Abri vous invite à sa réunion annuelle qui aura lieu à l'école Sainte-Cécile, au 30 rue Saint-Thomas à Valleyfield à compter de 20h le 29 septembre prochain. A l'ordre du jour on retrouvera les points suivants: rapport financier, rapport d'activités et élection du conseil d'administration.

L'ARBRE AUX SABOTS
L'Alternative présentera samedi le 29 septembre prochain au 11 rue Sainte-Anne à Valleyfield le film italien "L'Arbre aux Sabots" Il s'agit de l'histoire d'une ferme lombarde à la fin du siècle dernier où vivaient quatre ou cinq familles de paysans. Avec ce film, considé-

CIENS
Tout indique que l'organisation des Phalanges répètera cette année la tenue d'une soirée des anciens. Devant le succès connu l'an dernier, le Collège a obtenu un projet jeunesse Canada au travail pour la mise à jour cet été de l'adresse de l'ensemble des anciens étudiants du Collège depuis 1950. Ils disposent maintenant de l'adresse de 75% d'entre eux. Avec cet outil en main, il est à prévoir que l'événement prendra une ampleur encore plus grande. Une bonne nouvelle pour ceux qui aimeraient retrouver leurs anciens copains-copines du Cegep.

PARC JULES LEGER
Les membres du conseil municipal de St-Malachie d'Orms-town ont décidé d'appuyer unanimement la demande de la paroisse de St-Anicet pour la création du Parc historique National Jules Léger. Ils estiment que la mise en valeur de la maison Jules Léger serait un atout de plus pour inciter les gens à visiter la région.

CLOTURE ST-JOSEPH ARTISAN
La paroisse St-Joseph Artisan célébrera ses activités du 25ème anniversaire samedi le 2 octobre lors d'un souper et d'une soirée dansante précédés à 17h par une messe célébrée par Mgr Robert Lebel. La messe aura lieu à l'église paroissiale tandis que le souper sera servi au sous-sol de l'église de Bellerive. Par ailleurs, les Gondoliers présenteront un concert le 16 octobre à l'église St-Joseph Artisan à compter de 20h15. Pour informations, composez 373-0202, 373-9547 ou 373-2256.

TELEPHONISTE A LA RETRAITE
La Cour supérieure a confirmé un jugement rendu par le tribunal du travail concernant la mise à la retraite prématurée d'une téléphoniste de Bell Canada, Mme Pearl Johnson, 58 ans, de Valleyfield. L'affaire remonte au mois d'avril 1980 et l'employée a contesté sa mise à la retraite hâtive. Les deux tribunaux lui ont donné raison.

BELLE CATHEDRALE
Le directeur général de la représentation électorale M. Jean-Luc Lemieux a été impressionné par la beauté de la cathédrale de Valleyfield. Il a profité de sa présence dans la ville mercredi dernier lors de l'audience publique pour visiter cet édifice qui malheureusement passe trop souvent inaperçu à nos yeux de campivaliens.

CLINIQUE DE PUERICULTURE
Jeudi, le 23 septembre, 1h30 à 3h30, Beauharnois, CLSC rue Ellice, ancien collège.

Mardi, le 28 septembre, 2h à 4h, Valleyfield, Service des soins préventifs, 106 St-Jean-Baptiste.

L'ANIEL A ROME
Le député de Beauharnois-Salaberry Gérard Laniel participait au cours de la dernière semaine à la 69e Conférence internationale annuelle de l'Union Interparlementaire qui regroupe les parlements de 98 pays. Ces assises se tenaient à Rome. Il était l'un des douze membres de la délégation canadienne.

DIX QUARTIERS
Il est plus que probable que la ville de Valleyfield compte dix districts électoraux lors des élections de novembre 1983. L'audience tenue mercredi dernier par le directeur-général de la représentation semble indiquer qu'il n'y aura pas de changement puisque les critères initiaux ont été respectés.

CLINIQUE DE SANG
La clinique de sang annuelle tenue à l'usine GoodYear de Valleyfield aura lieu les 9 et 10 novembre prochain. Quant à la campagne de financement de la Croix-Rouge, elle sera présidée par M. Maurice Cayer.

FEMMES MOOSE
L'initiation des Femmes Moose aura lieu dimanche le 26 septembre à 13h. Tous les membres et leurs invitées sont les bienvenues.

La où simplicité et qualité vont de pair...

Salon Thérèse vous propose ses nouvelles lignes d'automne.



Salon Thérèse
54 ALEXANDRE VALLEYFIELD
373-7914

PAROISSE SACRE-COEUR
La paroisse du Sacré-Coeur tiendra son souper annuel samedi le 2 octobre prochain au sous-sol de l'église du même nom à compter de 18h30. A cette occasion il y aura célébration d'une messe à 17h et les gens pourront danser en soirée au son de l'orchestre de Bertrand Lefebvre. Les billets sont en vente au coût de 6,00\$.

PHALANGES
Le bureau de direction du club de hockey des Phalanges du Cegep de Valleyfield comprend les personnes suivantes: Guy L'Ecuyer, président, Pierre McSween secrétaire, Luc Michiel-



La Fondation de la Pédiatrie du Centre Hospitalier a reçu un chèque de 1,564,47\$ de la part des employés de la Good Year. Lucien Perreault (extrême gauche) André Major (centre) ont remis l'argent au nom du syndicat en présence de M. Denis Gendron, du service du personnel, aux représentants du Club Optimiste Gaëtan Lefebvre et Yvan Marcoux. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

REMBOURRAGE GRANDE-ILE enr.

ENSEMBLE DE SALON DE CUISINE TABOURET LAZY BOY REPARATION ETC...

ESTIMATION GRATUITE OUVRAGE GARANTIE

373-6244

OUVERT 24 heures/ jour

Pour du poulet cuit à point.... UN SEUL NUMERO:

373-4419

MENU DU JOUR
SALLE A MANGER LICENCIÉE
SERVICE AU COMPTOIR

ROTISSERIE SALABERRY
295 Salaberry Valleyfield

Pour les amateurs de fruits de mer et de poissons frais

HUITRES 2.98 DOUZ	FILET D'AIGLEFIN 2.79 6.14 kg LB
MORUE RONDE FRAICHE 1.59 3.49 kg LB	ESCARGOTS EN BOITE-MARQUE ROY 1.59 110 GR BTE
PAIN CROUSTILLE MAJORETTE 1.79 230 GR	

POISSONNERIE R. LANCTOT INC.
FRUITS DE MER - IMPORTATION
67 LASNIER VALLEYFIELD 371-8446
(PRES DU METRO LANCTOT)

EMPRISONNEZ votre chaleur!!!

Faites installer la contre-fenêtre **MAGNETITE**

- Contrôle la condensation et la formation de glace
- Réduit la perte de chaleur jusqu'à 90%
- Diminue les bruits extérieurs
- Réduit les dommages des rayons de soleil

FABRICATION SUD-OUEST 371-2671

Voici comment le chiropraticien traite L'Arthrite

L'arthrite se définit comme étant une inflammation aiguë ou chronique d'une ou de plusieurs articulations du corps humain. L'inflammation peut concerner quelques-uns ou tous les éléments qui constituent l'articulation, c'est-à-dire les os, les cartilages, les membranes, les muscles, etc.

Le chiropraticien traite l'arthrite en s'attaquant à ses causes. Ses traitements ont pour objet de normaliser les fonctions nerveuses et de favoriser, au moyen d'ajustements vertébraux, les pouvoirs naturels de récupération du corps humain.

Votre chiropraticien possède la formation et l'expérience nécessaires pour traiter l'arthrite et pour soulager les maux que provoque cette maladie. Grâce aux soins chiropratiques, de nombreux désordres peuvent être corrigés.

Pour information, vous pouvez:
Consulter un chiropraticien membre de l'Association des Chiropraticiens du Québec.

Présenté dans l'intérêt de la santé publique par l'Association des Chiropraticiens du Québec.

PIERRE-PAUL BÉLANGER
DOCTEUR EN CHIROPRAQUE
72, RUE DONALD, BUREAU 1,
VALLEYFIELD, QUÉ J6S 2Z3
TEL: (514) 373-8622

Audience de la représentation électorale

L'ex-conseiller Georges Leduc favorise 8 districts électoraux pour éviter la chicane

par Normand Morand

L'ex-conseiller municipal Georges Leduc a été l'un des trois citoyens à prendre la parole lors de l'audience tenue mercredi dernier à Valleyfield par le directeur-général de la représentation M. Jean-Luc Lemieux.

On se rappelle que suite à des plaintes de citoyens concernant la délimitation de la ville en dix districts électoraux, une audience publique a été convoquée en vertu de la loi.

Chiffres en mains, M. Leduc qui fut long-

temps surnommé "le Roi de Bellerive", a expliqué que des villes de population égale et même supérieure à Valleyfield avaient opté pour huit districts.

A son avis, avec dix conseillers, la municipalité campivallennaise sera surreprésentée. "Actuellement, ils sont six et ils ont de la difficulté à s'entendre. Ils sont toujours en chicane. J'ai été conseiller pendant 26 ans et je sais qu'un conseil avec dix conseillers et un maire ne pourra

jamais s'entendre" a lancé M. Leduc. Il estime que la ville pourrait être découpée en huit quartiers et que les proportions seraient respectées. "A dix, ils auront moins d'ouvrage, ils recevront moins de coups de téléphone et pourtant leur paie sera la même. Donc, ils coûteront plus cher aux contribuables" a-t-il précisé en terminant.

DIMINUTION

Après avoir rappelé que le maire avait blâmé les citoyens de

ne pas s'être suffisamment impliqués, M. Sylvio St-Michel a révélé que le conseil avait refusé de dévoiler à la population l'étude qui prévoyait la délimitation en huit quartiers.

De plus, il a expliqué que la population ne cessait de décroître depuis quelques années et que la situation financière ne permettait pas des dépenses additionnelles pour payer les salaires de deux conseillers. "Il est temps que la ville mette les freins" a-t-il confié.

CATHÉDRALE

Très détendu, le directeur-général M. Lemieux a parlé de sa visite à la cathédrale quelques heures avant la tenue de l'audience. Il a aussi parlé du travail des facteurs puisque M. St-Michel avait abordé ce sujet lors de son intervention.

C'est donc dans un contexte détendu que l'audience s'est déroulée et tous les échanges ont été plus que polis. La beauté et la sérénité de la cathédrale ont sans doute inspiré M. Lemieux.

ELECTION

Le troisième citoyen à intervenir a été M. Marcel Gagnon. Il a demandé à M. Lemieux ce qu'il pouvait faire si les conseillers municipaux délimitaient les quartiers de manière à assurer leur élection. La réponse a été claire: "Si les critères de la loi sont respectés, il n'y a pas de problème". Notons cependant qu'à tous les quatre ans, une municipalité peut revoir la délimitation de ses quartiers.

CONSEILLERS

Les conseillers Peter Rozon, Roger Lécuyer et Jean-Louis Bertrand ont tour à tour pris la parole pour exposer leur point de vue.

Ils ont tous indiqué que la délimitation en dix quartiers valait la peine d'être mise de l'avant. Même le conseiller Bertrand a rappelé qu'il préconisait huit districts mais qu'il s'était finalement rallié à ses collègues.



L'ex-conseiller Georges Leduc a été l'un des trois citoyens à prendre la parole lors de l'audience publique. Il est d'avis que huit districts électoraux seraient amplement suffisants. On aperçoit M. Leduc tout souriant en compagnie du gérant M. Gaëtan Rousseau et du conseiller de Bellerive-Ouest Jean-Louis Bertrand. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

L'UQAM à Valleyfield

L'avenir du Centre Régional remis en question cet automne

par Marcel Auclair

La Commission des Etudes de l'Université du Québec à Montréal analysera à la fin de l'automne 1982 la situation de son Centre Régional à Val-

leyfield afin de déterminer si elle le fermera pour de bon ou si encore elle lui accordera un statut permanent.

Tout se jouera cet automne pour les quelque 230 étudiants du Centre (130 ins-

crits à la présente session et 100 autres inactifs) et pour son coordinateur, M. Serge Fontaine. Celui-ci se doit d'aller chercher une augmentation approximative de 40%, par rapport à sa clientèle actuelle, s'il veut

justifier la poursuite des activités de l'UQAM sur le territoire de Valleyfield, Vaudreuil, Châteauguay et Baldwin-Cartier.

Alors faut-il opter pour une fermeture probable devant cette

épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête du Centre Régional ou encore pour une relance? M. Fontaine avoue n'être pas en mesure de répondre par l'affirmative ou la négative à cette question,

mais se dit toutefois confiant d'aller chercher les inscriptions nécessaires pour compléter certains programmes actuellement bien amorcés: le certificat pour formateurs d'adultes en milieu scolaire, un programme de

français écrit pour le personnel de bureau, un autre d'éducation morale dans le secteur de Vaudreuil et un quatrième de mathématiques et sciences pour stimuler les inscriptions.

S'il y parvient, il assurera ainsi un statut permanent au Centre Régional et aux deux employés qui y travaillent. Si le milieu ne répond pas comme espéré, l'UQAM ac-

cordera un délai de douze mois pour compléter la fermeture du Centre et des programmes actuellement en marche.

Pourquoi cet ultimatum de l'UQAM? Tout d'abord, parce que la récession économique l'oblige à rationaliser ses dépenses mais principalement parce que les syndicats des trois centres régionaux ont obligé la direction de

l'université à prendre position sur leurs statuts devant la menace brandie le printemps dernier de fermer ces institutions. Les Centres de Saint-Jérôme et Saint-Jean sont sortis gagnants de cette confrontation en obtenant leur permanence, mais, Valleyfield n'y aura à priori rien gagné, si ce n'est d'accélérer la prise de décision de l'UQAM quant à son avenir.

Good Year: les employés distribuent 16 600,00\$ dans le milieu

par Marcel Auclair

Les employés de la compagnie Good Year à Valleyfield auront attendu douze années depuis la mise sur pied de leur fonds de charité avant de réunir en une même enceinte tous les organismes et à qui ils remettent annuellement des dons importants et ainsi dévoiler publiquement leur apport financier global à la grande communauté de Valleyfield.

Depuis 1966, les travailleurs de l'usine se sont sur le boulevard Mgr Langlois, ont versé des sommes évaluées à 165 466,00\$ dans le milieu. Toutefois, jusqu'à maintenant, chaque remise se déroulait isolément au gré des campagnes de financement de cha-

cune des organisations. Cette année les travailleurs ont distribué un montant de 16 264,47\$ dont 12 094,25\$ provient des cotisations des employés à l'heure, 2,249,69\$ des employeurs à salaire et 1 917,86\$ des intérêts bancaires.

Les fonds ont ainsi été distribués: Club des Aveugles de Valleyfield \$700,00 Société de Recherche pour le cancer \$4,000 Téléthon Rotary Valleyfield 1982 \$4,000 Société du Timbre de Pâques \$500,00 La Sclérose en Plaques \$2,000,00 Croix-Rouge (Régionale) \$3,500,00 La Fondation de la Pédiatrie (a/s Club Optimiste de Valleyfield) \$1,564,47

Toutes ses sommes proviennent de cotisations à la source prélevées directement sur le salaire des employés. Les dons varient hebdomadairement de 25 sous à 1,00\$. Plus de 75% des travailleurs y contribuent. Quant à la compagnie elle fait sa part en libérant les personnes requises pour ad-

ministrer le fonds de charité. M. Denis Gendron, du bureau de personnel de la compagnie, a expliqué que depuis quelques années on surveillait de près les rapports financiers des organismes auxquels on remettait les arguments pour s'assurer de leur utilisation à bon escient.

A noter que la décision de remettre tel montant à tel organisme est prise en collégialité entre les représentants des deux syndicats de l'usine et de la compagnie. L'un des premiers critères déterminant leur choix consiste à garder le maximum d'argent possible dans la région.



L'équipe du Téléthon Rotary a également bénéficié des largesses des employés de l'usine Good Year avec un montant de 4,000,00\$. Serge Lecompte (extrême gauche) et Denis Paré (centre) ont accepté avec joie le chèque des mains de M. Alphonse Chiasson, président du syndicat des employés à l'heure, Lucien Perreault du service de la comptabilité et Pierre-Paul Lalonde. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



Lucien Perreault, du Service de comptabilité de la Good Year, Gaëtan Daoust, représentant syndical Léonard Caza, François Patenaude, Françoise Patenaude, de la Croix Rouge, André Major représentant syndical et Jacqueline Rozon également de la Croix-Rouge ont participé à la remise d'un chèque de 3,500,00\$ gracieuseté des employés de la Good Year. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Attention aux vendeurs de miracles

Depuis quelque temps, les consommateurs québécois sont sollicités de toute part soit à domicile, soit par téléphone, par des vendeurs itinérants ou des entrepreneurs en construction sur des aubaines miraculeuses concernant l'isolation des maisons et la pose de matériaux isolants avec assurance de subventions gouvernementales.

L'Office de la protection du consommateur rappelle que tout vendeur itinérant doit détenir un permis de l'Office, que tout commerçant doit en plus y déposer un cau-

tionnement, que tout contrat supérieur à 24\$ est annulable dans un délai de 10 jours après signature qu'aucun montant d'argent ne doit être perçu de l'acheteur avant les 10 jours réglementaires écoulés à moins de livraison de la marchandise, et enfin, que tout consommateur aura grand avantage de se renseigner auprès des spécialistes du bureau des économies d'énergie du Québec, d'Energain, de l'Office de la protection du consommateur ou encore auprès de l'Association des entrepreneurs en isolation de bâtiments.

ALIGNEMENT

AVIS

aux consommateurs

DU NOUVEAU CHEZ

SILENCIEUX

FREINS

MINUTE

Nouveau service

ALIGNEMENT DE ROUES

chez **L'EXPERT**

MICHEL TOULOUSE
12 ANS D'EXPERIENCE

Spécial d'ouverture

\$14⁹⁵

Pour la plupart des voitures

SILENCIEUX **MINUTE** ALIGNEMENT

515 CHEMIN LAROCQUE
VALLEYFIELD 371-3611

L'automne est arrivé

Venez choisir un chandail chaud

LE CHOIX EST EXCELLENT

Des marques de prestige

225 VICTORIA VALLEYFIELD 371-7117

Lettre ouverte

L'administration à Val Séjour

Notre logique me surprend de plus en plus. Récemment, dû à vos restrictions budgétaires et à vos compressions, quelque 10 postes d'éducateurs ont été coupés au centre d'accueil Val Séjour. De plus, plusieurs autres éducateurs souffriront d'une perte de temps/salaire à cause de ce chambardement. Et ce phénomène se produit dans une vingtaine d'autres centres, ce qui nous donne au-delà de 200 nouveaux chômeurs diplômés et plusieurs pertes de revenus pour d'autres. En cette période de récession si en plus de voir les emplois et les revenus s'envoler à un rythme effarant, il faut en plus subir les conséquences d'un gouvernement qui manque le bateau, on va tous se ramasser le "c... à l'eau".

Permettez-moi messieurs, de vous souligner une injustice flagrante que fait l'administration et qui aurait certainement empêché cette nouvelle poussée de chômage et de pertes salariales. Et tout cela ne nous a pris que quelques minutes pour dresser ce tableau qui contient beaucoup plus de logique que tout votre dossier sur ce sujet.

Si l'on se fie aux coupures faites, vous allez épargner environ 5,000\$ par semaine au centre Val Séjour. Le calcul que l'on fait pour être proportionnellement identique dans chacun des autres centres dépendamment de leurs ca-

pacités. Donc nous voilà avec 5,000\$ de plus dans votre trésor et 10 personnes de plus au chômage et quelques manques à gagner pour une douzaine d'autres.

Si vous preniez un peu plus de connaissance de votre dossier, vous vous seriez aperçus que ce centre pour délinquants donne la surveillance des jeunes à contrat forfaitaire à une agence de sécurité. Il y a environ 20 gardiens-surveillants qui oeuvrent sur

une période régulière de 42 heures/semaine pour un total de 840 heures/semaine. Ces mêmes heures sont rémunérées à l'agence au montant de 13\$/heure ce qui fait une somme de 10 900\$ par semaine. Voilà le scandale. Cette même agence rémunère ses agents sur une base variant de 4 60\$/h à 5,50\$/h. (ce qui donne un salaire loin sous le seuil de la pauvreté)

Le bénéfice net pour l'agence est d'environ

6,720,00\$. Si votre belle logique aurait été de payer vous-même les gardiens à un taux d'au moins 8\$/h cela vous aurait coûté 6,720\$ de moins par semaine ce qui représente le bénéfice de l'agence de sécurité et vous auriez épargné 4,200\$ par semaine. Ce montant à lui seul aurait empêché d'envoyer 10 personnes sur le chômage (enfin presque car vous subissez une perte insignifiante de 800\$ sur vos coupures prévues) et cela

dans un seul centre d'accueil. Faites vos calculs messieurs les parlementaires et souffrez mentalement de vos erreurs administratives et ayez la décence de nous redonner nos dûs. 200 éducateurs-chômeurs de moins + 500 gardiens satisfaits. Plusieurs chances pour vous de vous faire réélire.

(Suite la semaine prochaine) LE COMITE DES "5"

Vol à main armée à Rivière-Beaudette

par Marcel Auclair.

Deux individus masqués ont volé la somme de 220,000\$ au Billy Gas Bar de Rivière-Beaudette lundi le 20 septembre dernier en soirée.

Les malfaiteurs, l'un armé d'un revolver et l'autre d'un bâton, ont fait irruption dans l'enceinte où était situé le pompiste M. Claude Plante pour le menacer de leur remettre l'argent de son tiroir-caisse. Une fois leur butin en main, ils ont ligoté

la victime à l'aide de sa ceinture avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule.

La Sûreté du Québec détachement Valleyfield, aussitôt dépêchée sur les lieux, a alors déclenché sans succès une opération 100. Mardi dernier, les enquêteurs cherchaient toujours à mettre la main au collet de ces voleurs qui seraient également à leur avis les responsables des vols qualifiés perpétrés il y a un mois au Esso Gas Bar de Saint-Zotique.



Simon Deschambeault, Gino Lamadaine, Noel Quesnel, Lina Barbeau et Réal Barbeau remettaient récemment le trophée du grand gagnant aux "Astros" dans la catégorie bantam du baseball mineur de Valleyfield. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Congédiement de l'exécutif

Le Syndicat dénonce les Abattoirs Billette

par Marcel Auclair.

Jugeant avoir accumulé assez de preuves pour démontrer la mauvaise volonté des propriétaires des Abattoirs Z. Billette à Saint-Louis-de-Gonzague, les membres de l'exécutif du syndicat mis sur pied l'hiver dernier dans cet établissement entendent prendre incessamment des actions contre leur employeur pour dénoncer leur mise à pied et leur non-réembauchement.

Dans une série de deux communiqués transmis à la presse régionale récemment, l'exécutif du Syndicat des Abattoirs Z. Billette révèle sans aucune retenue le traitement que lui aurait infligé la partie patronale depuis la signature

de la convention collective le 3 mars dernier, allant même jusqu'à traiter les frères Billette "d'exploiteurs".

Ces derniers se sont d'ailleurs refusés à tous commentaires sur les déclarations plutôt virulentes du syndicat. Il semble qu'on veuille éviter à tout prix de lancer le débat dans les journaux.

Si aux Abattoirs Billette on demeure muet, du côté syndical la verve et les attaques ne manquent pas.

Les membres de l'exécutif au nombre de quatre rappellent tout d'abord dans leurs communiqués qu'à la suite de la signature de la convention, après un conflit de travail de trois mois, l'employeur a refusé de les réembaucher prétextant un manque de travail. Déjà en mars les frères Billette, avaient fermé la salle de coupe où, par hasard, se trouvaient quatre des membres de l'exécutif. A leur avis il n'y a aucun doute que cette demi-fermeture était planifiée.

Leurs doutes se sont avérés d'autant plus exacts, expliquent-ils puisque l'employeur a rappelé tous les autres employés des autres départements en plus du seul membre de la salle de coupe ayant plus de 20 ans d'ancienneté. Un des employeurs, occupant auparavant un poste de chauffeur, s'est alors improvisé désosseur pour seconder le seul boucher de la salle de coupe.

"Le chat est sorti du sac dénoncent les syndiqués. L'employeur était débordé de travail, et ne voulant pas rappeler les membres de l'exécutif du syndicat, fait travailler à notre place leur femme, les enfants, les neveux et aussi rappelle au travail des gens ayant moins d'ancienneté. Tout cela bien entendu à l'encontre des dispositions de la convention collective, mais il n'y a rien là d'après l'employeur. Tout est normal. Il répond qu'il est en train d'initier la famille à l'entreprise".

A leur avis, ce n'est rien de moins qu'un congédiement déguisé qui prouve "l'esprit revancharde et l'antisindicalisme" de leur employeur.

"De peur de perdre

la face aux yeux des gens de la place, les frères Billette s'efforcent à ne pas réintégrer au travail les membres de l'exécutif et par ce fait empêchent l'entreprise de prendre de l'expansion tout simplement parce qu'il est impossible pour eux d'embaucher du nouveau personnel avant que tous les noms qui

sont sur la liste de rappel soient réintégrés au travail."

"Les gars qui travaillent au plancher d'abattage présentent soutien qu'au moins trois postes pourraient être comblés afin qu'ils ne soient pas obligés d'effectuer trois tâches en même temps" soutiennent

les travailleurs mis à pied.

L'exécutif exprime également que les employés sur place, devant le surcroît de travail, seraient prêts à réduire leur semaine pour permettre à leurs collègues chômeurs de revenir au boulot.

Il va sans dire, a confié Mme Nicole Ameffe, porte-parole de

l'exécutif que l'atmosphère est présentement intenable dans la boîte. C'est pourquoi le syndicat compte prendre des actions légales et en même temps convoquer une conférence de presse d'ici les prochaines semaines pour jeter encore plus de lumière sur ce dossier on ne peut plus chaud.

Le Courier Express devant le Tribunal du Travail

EXPRESS: REQUÊTE EN ACCREDITATION ET CONGEDIEMENT POUR ACTIVITES SYNDICALES ENTENDUS LE 20 OCTOBRE.

C'est le 20 octobre prochain que le commissaire du travail, Guy Beaudry, sera saisi de la requête en accréditation syndicale des employés du journal "Le Courier Express de Vaudreuil-Soulanges" et prendra connaissance de la plainte pour congédiement pour activités syndicales déposée à la mi-juillet par le journaliste Yves Beaucage.

En effet, les parties viennent d'être convoquées à une audition qui se tiendra dans les bureaux du ministère du Travail sur le boulevard Crémazie, à Montréal.

C'est le 18 juin dernier que les employés du journal Le Courier Express déposaient leur requête en accréditation syndicale au ministère du Travail. La majorité des salariés de cette entreprise décidaient de joindre les rangs du Syndicat québécois de l'imprimerie et des communications, local 145.

L'employeur a décidé, pour sa part, de contester ladite requête. Il demande que soit exclus les vendeurs de publicité. Si le commissaire se rend à cette demande, celle-ci aura pour effet d'empêcher le syndicat de faire son entrée dans l'entreprise puisque les membres de l'unité syndicale devaient alors minoritaires!

Quant à la plainte pour congédiement pour activités syndicales, elle fait suite au licenciement du journaliste Yves Beaucage. Dans une lettre remise au journaliste le 30 juin dernier, le directeur général du Courier Express, Raymond Cardin, explique que c'est en raison de la crise économique qui sévit présentement et qui affecte particulièrement la situation financière du journal que le conseil d'administration a été dans l'obligation de prendre une série de mesures visant à réduire les frais et notamment de faire des coupures de personnel.

Pour sa part, le journaliste Yves Beaucage ne voit pas les choses du même oeil. Il maintient que c'est pour des raisons syndicales qu'il fut remercié de ses services le 30 juin dernier.

Le journaliste rappelle que l'abolition de son poste est survenue sept jours exactement après l'annonce au directeur du journal de

la décision des employés d'adhérer majoritairement à une association syndicale! Si la preuve est faite devant le commissaire du travail que le journaliste a été congédié pour activités syndicales, celui-ci

pourra ordonner à l'employeur de réintégrer ce salarié à son emploi avec tous ses droits et privilèges dans les huit jours de la décision et de lui verser, à titre d'indemnité, l'équiva-

lent du salaire et des autres avantages dont l'a privé le congédiement!

Le Syndicat québécois de l'imprimerie et des communications a tenté de régler hors-cours le présent litige. Après une première



L'équipe moustique "Mets" couronnée grande championne de la saison et en série est ici entourée de Maurice Lecompte, Noel Quesnel, Roger Haché, Roger Laplante. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

rencontre, l'employeur semblait disposé à trouver un terrain d'entente mais la pratique a démontré

qu'il ne s'agissait que d'une vaste fumisterie...

La partie syndicale est représentée par

l'étude Laurin, Laplante & Laplante de Montréal, une étude spécialisée en droit du travail.

Inscription pour les ateliers d'arts plastiques

Pour la quatrième année consécutive, le Service Récréatif et Communautaire (S.R.C.) de Salaberry-de-Valleyfield offre des ateliers d'arts

plastiques aux jeunes de six (6) ans à dix-sept (17) ans. Ces ateliers sont situés au Chalet du Parc Sauvé pour les jeunes de six [6] à dix [10] ans le

matin et de onze [11] à dix-sept [17] ans l'après-midi.

L'inscription aura lieu, vendredi le 1er octobre 1982, de 9h à 17

heures au Centre communautaire du Parc Sauvé. Le coût est de 10,00\$ pour les résidents de Salaberry-de-Valleyfield et de 20,00\$ pour les non-

résidents. Tout le matériel est compris. L'atelier débutera samedi le 2 octobre 1982 et se terminera le 11 décembre 1982.

Les groupes sont limités à treize (13) jeunes et c'est pour eux la chance d'apprendre à jouer avec les couleurs et de réaliser toutes sortes de choses tout en s'amusant. Pour terminer, la carte d'assurance-maladie est obligatoire et sera demandée à l'inscription.

Comme par les années passées, les ateliers se donneront à raison d'une demi-journée par semaine, à deux (2) endroits

différents, soit: - Centre communautaire du Parc Sauvé

Pour les trois (3) ans: tous les lundis matins ou mercredis matins. Pour les quatre (4) ans: les lundis après-midi; les jeudis avant-midi ou les jeudis après-midi.

- Au Centre de Notre-Dame de Bellefleur Pour les trois (3) ans: tous les mardis matins; pour les quatre (4) ans: tous les mardis après-midi.

En espérant que vous serez des nôtres cet automne, Service récréatif et communautaire, Ville de Salaberry-de-Valleyfield

claude barrette, ll.l. avocat 39 jacques-cartier, valleyfield 373-8722 Adhérent à l'Aide Juridique

Pour tous les jeunes entre 10 et 15 ans qui désirent un travail de fin de semaine, débutez votre emploi avec la somme de... \$25! Comment faire? Avec 10 clients du Dimanche-Matin que la compagnie vous remettra Si tu es intéressé communique avec DENISE ou GERARD PILON 267-3260

ADMISSION A VALLEYFIELD POUR LA SESSION D'HIVER 1983 AU PROGRAMME DE CERTIFICAT DE 1er CYCLE EN FRANCAIS ECRIT Ce programme s'adresse aux employé(e)s de bureau tant du secteur privé que du secteur public. DATE LIMITE pour l'admission: le 1er octobre 1982 CENTRE REGIONAL DE VALLEYFIELD DE L'UQAM 157 RUE VICTORIA, SUITE 106 VALLEYFIELD, QUEBEC, J6T 1A5 RENS.: (514) 371-3630 Université du Québec à Montréal Centre régional de Valleyfield

Lettre ouverte

A propos du 50ième de Grande-Ile

Monsieur le Maire Joannette,

Je tiens à vous exprimer ma très vive satisfaction pour l'excellent travail exécuté à l'occasion du 50e anniversaire de la municipalité.

Que penser du travail des bénévoles qui avaient commencé à 4 heures du matin, afin

Journée bénéfique

JOURNEE BENEFICE JOIE DE VIVRE

"La joie de vivre" et son comité d'administration invitent la population à participer à sa journée bénéfique qui aura lieu au Centre communautaire du Parc Sauvé le 8 octobre 1982. La journée débutera à 11h pour se terminer à minuit et les repas seront servis de 11h, à 20h suivis d'une soirée dansante. Toute la journée sera égayée par quelques artistes et entre-coupée de mini-tirages à toutes les 2 heures.

Nous ferons connaître nos actions passées et celles à venir visant une plus grande participation de l'handicapé physique à la vie socio-culturelle et communautaire.

Pour faire de cette journée un succès, nous comptons beaucoup sur la participation des parents et amis des membres de "La Joie de vivre" car nous voulons partager avec vous notre joie de vivre. Les billets se vendront au prix de \$6.00 chacun pour toute la journée. PERMIS DE LA S.A.Q. Pour de plus amples renseignements veuillez contacter, Félix Poissant 373-1511.

"La joie de vivre" par la plume de son v. prés. Régent Dubien.

que tout soit prêt? J'en suis encore tout ébloué! Le résultat était impeccable: kiosques spacieux, solides, invitants. Je profite de l'occa-

sion pour mentionner quelques échos de visiteurs contents: "l'espace permet de se mouvoir facilement" "il y en a pour tous les goûts" "des plus jeunes aux plus vieux, personne n'est oublié" "et jusqu'au café-terrasse avec des P'tites vues s.v.p...!"

LE SOLEIL The St-Laurent Sun Fondateur: Philip Vanson 1917-1980 Boite Postale 98, Beauharnois, Qué. 1533 Boul. de Léry, de Léry, P.Q. 692-8555 Directeur général: RAYMOND LEGAULT Directeur adjoint: JEAN-LOUIS BRAULT Directeur de la Production NORMAND MARTEL CONSEILLERS EN PUBLICITE: Edgar Lacoste, Richard Reid, Margot Lacoste, Jean Hébert. REDACTION: Dan Rosenberg, Yves Daoust. PHOTOGRAPHIE: Pat McKay. COMPTABILITE: Carole Gagné. SECRETARIAT: Pierrette Dupuis, Simonne Basque. PUBLI: St-Rémi. • Textes • Photos • Classes Jean-Louis St-Marselle, 109 Ste-Anne, St-Rémi, 454-2517 BUREAU DE VALLEYFIELD 66 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555 C.P. 220 VALLEYFIELD, J6S 4V6 Directeur: PETER ROZON CONSEILLERS EN PUBLICITE: Michel Aubin, Jacqueline Rozon, Peter Rozon, Jean-Pierre Tessier. REDACTION: Marthe Martel, Normand Morand, Marcel Auclair. PHOTOGRAPHIE: Jacques Smith. PRODUCTION: Jean-Marc Beauchamp. SECRETARIAT: Ginette Gignac, May Lalonde, Louise Thibault. Envoyé postal de deuxième classe - No. d'enregistrement 2623 Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Bovin, LaSalle. Office de la distribution certifiée Le Soleil du St-Laurent est publié par Le Soleil du St-Laurent 1964. Lire et desservir les régions de Valleyfield, Soulanges, Ormstown, Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay. PRENEZ NOTÉ S.V.P. INTERDICTION Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par ses concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée. LES LETTRES DE NOS LECTEURS Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si les renseignements sont exacts. Si la demande est acceptée, nous utiliserons un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet. LES COMMUNIQUES Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être activement doublés intelligibles. Le Soleil se garde le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle. Les salariés du Soleil du St-Laurent sont syndiqués et affiliés à la Fédération Nationale des Communications CSN (FNC-CSN)

DERNIER CRI DE LA MODE Intéressant, n'est-ce pas? FEMININ PLURIEL VOUS OFFRE CET ENSEMBLE DANS UN CHOIX DE COULEURS: noir/camel, noir/turquoise, vert/bleu ainsi que les accessoires assortis qui agrémenteront BOUTIQUE Féminin Pluriel LISE LEBLANC, prop. 365 BOULEVARD DU HAVRE VALLEYFIELD 371-7900

AB Besner

18 NICHOLSON
263 VICTORIA
277 VICTORIA
287 VICTORIA

373-8280

C'est le bâton qui compte..!

Voyez nos équipements de hockey

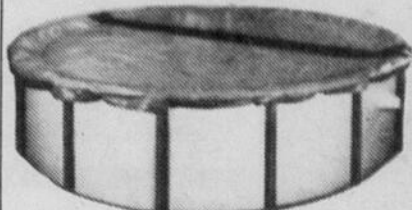


\$14.95

Hockey Titan de Wayne Gretsky Junior à \$7.95

Voyez nos équipements de hockey

COUVERTURE POUR PISCINES



Protégez votre piscine des rigueurs de l'hiver

- 15 PIEDS: 49.99
- 18 PIEDS: 54.99
- 21 PIEDS: 64.99
- 24 PIEDS: 79.99
- 27 PIEDS: 109.99

BILLARD A partir de 9.95

la fondue

Une fameuse soirée... votre fondue-partie

20% sur nos verres

GOURMET



Verres Ballon SPECIAL 4.39

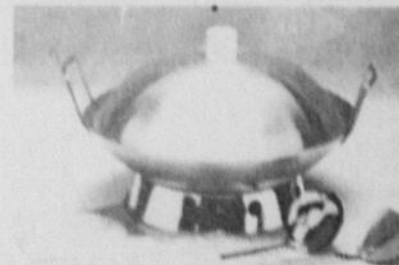
Voyez nos spéciaux

74.95

REGULIER: 29.95
SPECIAL: 22.95

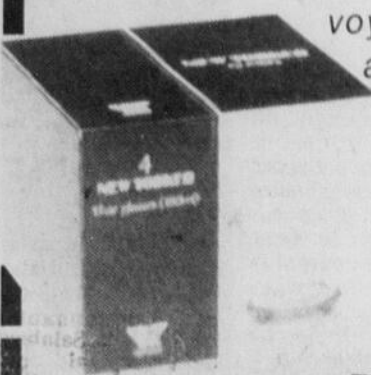


WOK REG: 33.95 SPECIAL: 28.95



La qualité à bon prix, c'est nous!.....

Vaisselle anglaise de qualité voyez nos aubaines



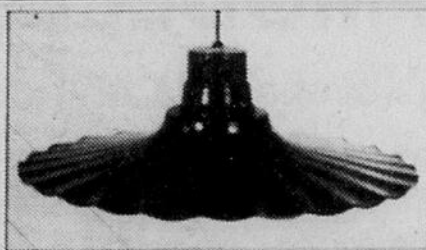
\$6.95 SPECIAL 5.89

4 verres New York



L'Electricité, un mode de vie

20"



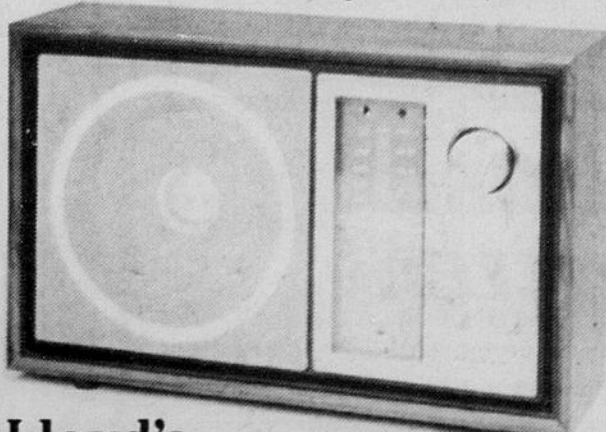
REG.: 87.75 SPECIAL 77.95

Modèle Scandinave



Rég.: 285.00 Spécial 249.00

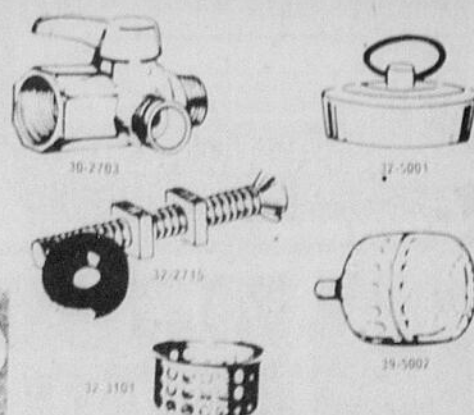
Voyez notre vaste choix de radios Lloyds en spécial



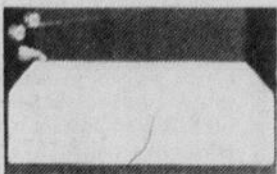
Lloyd's 109.95 SPECIAL 69.95

AB Besner

plomberie **CRANE** Nous avons toutes les pièces notre spécialité est de vous aider...



REG.: 105.00 SPECIAL: 79.95



REG.: 234.00 SPECIAL 154.95

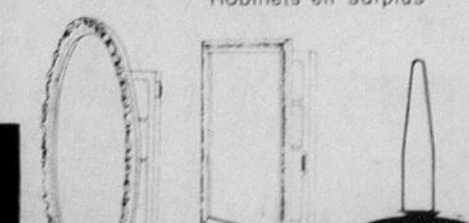


37.95



Aspirateur à feuilles 118.00

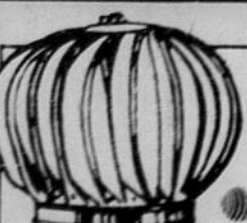
A partir de 59.95 Robinets en surplus



REG.: 65.00 49.95

Vaste choix de pharmacies

REG.: 99.90 69.95



Modèle 1010 8" 110.95
VENMAR
VENTILATEUR ROTATIF
VENTILATEUR de toit
Un ensemble complet de ventilation facile à poser et qui résout vos problèmes d'aération et de condensation 909005

Voyez nos coupe froid

SCELLANT AU LATEX 2.88



SYSTÈME SIMMS 2000
Il changera votre façon de peindre.

1 LE MANCHE ROL-LITE™

2 LE MANCHON ROL-LITE™

PEINTURES Pittsburgh Latex intérieur SPECIAL 14.95

SPECIAL PINCEAUX

2" 3.49

3" 5.69



Subvention de 150,000,00\$ attendue sous peu

Rénovation complète de l'Auditorium du Cegep

par Marcel Auclair.

Tout indique que l'Office de Planification et de Développement du Québec (OPDQ) accordera sous peu une importante subvention minimum de 150 000,00\$ à la ville de Valleyfield pour la rénovation de l'Auditorium du Cegep dès le printemps prochain.

Ce dossier qui traîne en longueur depuis de nombreux mois semble enfin être sur le point d'aboutir. C'est du moins ce qui est permis de penser à la suite des déclarations du directeur général du Collège de Valleyfield, M. Alphonse Caron.

à divers moments par les parties en cause, soit le ministère des Affaires Culturelles, l'OPDQ, le Cegep et la Ville, les délais se sont succédés et l'accord final se fait toujours attendre.

Ces argents permettront de rénover complètement l'Auditorium pour en faire une salle de spectacle professionnel qui saura répondre aux besoins des troupes, des musiciens et des étudiants qui s'y produiront. Les installations actuelles sont très désuètes semble-t-il.

Initialement la di-

rection du Cegep avait présenté une demande de subvention de 150 000,00\$ mais en raison des exigences du MAC qui ne voulait rien savoir d'un ratiolage partiel, la demande a été révisée à la hausse à 263 000,00\$.

Le dernier obstacle au versement de la subvention consiste à la signature d'un protocole d'entente entre la ville et le Cegep. L'OPDQ exige que cet accord en soit un de cinq ans et que la ville, puisque selon le gouvernement ce sont les municipalités qui sont responsables du

développement culturel, soit le maître d'oeuvre des travaux.

Ces prérequis ont été l'objet de négociations entre les deux parties au cours des dernières semaines. La ville aurait présenté certaines réticences mais à la suite de certains compromis il semble que la signature de l'accord soit imminente.

Le maire de Valleyfield, Mme Marcelle B. Trépanier a indiqué pour sa part que la ville n'était aucunement responsable des délais et qu'en ce moment elle était à vé-

fier certaines clauses avec le contentieux du ministère des Affaires municipales.

Lorsque tout sera réglé, l'OPDQ avec l'accord du MAC, libérera un premier montant de 150 000,00\$ qu'elle a déjà en banque.

Quant aux travaux ils ne pourront évidemment commencer cet automne en raison de la programmation chargée de Valspec. Tout devrait être réalisé le printemps et l'été prochain afin d'offrir à la population une toute nouvelle salle de spectacle à l'automne 1983.



En fin de semaine avait lieu au sous-sol de l'église de Bellefleur le bazar paroissial qui a attiré de nombreuses personnes. On pouvait y trouver de tout ou presque. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

L'INFORMATEUR

Une nouvelle revue mensuelle dans Vaudreuil-Soulanges

Dès cette semaine, paraîtra pour la première fois dans les kiosques de la grande région de Vaudreuil-Soulanges, une première revue mensuelle dédiée uniquement à la population de ce territoire.

Il s'agit de "L'Informateur de Vaudreuil-Soulanges" lancé par un ex-journaliste bien connu dans le milieu, Gilles Rivest. Selon le nouvel éditeur, son initiative a pour but de combler un vide côté information dans ce comté.

L'INFORMATEUR, explique-t-il, s'est donné pour objectif d'offrir à ses lecteurs une série de reportages sur les personnalités locales et les grands dossiers ou grands événements qui ont marqué le patri-

moine et l'histoire régionale; des analyses détaillées de tout ce qui se passe jour après jour dans la région; et bien sûr des chroniques ou articles touchant des sujets aussi variés que l'économie, la mode, les conditions des personnes âgées, le sport, le culturel, etc.

Pour atteindre ses objectifs, M. Rivest s'est assuré la collaboration de rédacteurs d'expérience et de vendeurs bien connus dans le milieu. Le premier numéro, même si personne ne l'a encore vu, a déjà semble-t-il reçu un accueil enthousiaste des commerçants et des futurs lecteurs.

L'INFORMATEUR sera en vente dans toute la région de Vaudreuil-Soulanges au coût de 1,75\$ le numéro.

Pendant 10 semaines

16 Costa-Riciens et Canadiens se mêleront au milieu de Valleyfield

par Marcel Auclair

Huit Costa-Riciens de l'Amérique Centrale et huit Cana-

diens de différentes provinces du pays arriveront à Valleyfield le 24 septembre prochain pour un séjour de 10 semaines parrainés par l'Organisme Jeunesse Canada Monde.

Tous âgés entre 18 et 20 ans, ces jeunes demeureront en terre campvallensienne jusqu'au 30 novembre prochain et travailleront bénévolement dans diverses organisations du milieu.

Le but de cet échange est d'inciter les jeunes à mieux communiquer entre eux, à prendre conscience du développement international à travailler dans des organismes sociaux ou ça bouge, à donner des coups de main aux gens qui en ont besoin et finalement à leur faire comprendre que tous les pays sont

interdépendants et qu'en se regroupant, il est possible de faire beaucoup de choses.

Pourquoi avoir choisi Valleyfield? Richard Larocque, agent de groupe de Jeunesse Canada Monde et résident de Valleyfield, explique que pour cet échange on cherchait une ville ayant des structures sociales et culturelles bien développées. La Venise du

Québec a donc été mentionnée et c'est avec plaisir que M. Larocque est venu voir chez lui si le milieu était intéressé à accueillir les jeunes du Costa Rica.

La réponse fut très favorable. Le porte-parole de JCM a ainsi traité avec les organisateurs communautaires bien connus, Pierre-Paul Bélanger et Luc Labelle. Après de multiples démarches, il a été convenu que les 14 participants seraient répartis dans les organismes suivants: La Garderie Cadet Rouselle, le Centre d'Accueil Saint-Vincent de Paul, le Centre Socio-Professionnel Salaberry, l'entreprise de co-gestion Le Chariot du Cuir, le Club Coopé-

ratif des Consommateurs de Valleyfield et la ferme laitière de Guy Vincent à Coiteau du Lac. De plus, deux des participants travailleront avec M. Labelle sur une série de projets communautaires.

Les membres de l'échange sont arrivés au Québec à LaPêche le 7 septembre dernier pour se préparer et mieux se connaître.

Le 9 décembre prochain, les mêmes Canadiens et Costa Ricains s'envoleront vers le Costa Rica pour la deuxième phase de l'échange.

Le conseil municipal de Valleyfield et la direction du Collège seraient sur le point d'en venir à une entente concernant les exigences de l'OPDQ pour le versement des subsides à assuré M. Alphonse Caron directeur général du Cegep.

Il y a longtemps que ce dossier devrait être réglé mais en raison de motifs invoqués

guy lafleur ba adam
membre oaaq mirac

les architectes LAFLEUR et LAFLEUR

Boucherie Michel

Michel Leduc, prop.

NOUS NE VENDONS QUE DU BOEUF ROUGE A-1

SERVICE PERSONNEL

ROTI DE LARD (Bout du filet)	\$2.49	\$5.49 kg
ROTI DE LARD (bout des côtes)	\$2.09	\$4.61 kg
COTELETTES DE LARD	\$2.59	\$5.71 kg
COTES LEVEES	\$2.29	\$5.05 kg
FROMAGE RIVIERA	\$2.49	\$5.49 kg

BOEUF CONGELATEUR
CATEGORIE ROUGE A-1

DEMI-BOEUF	\$3.73 kg	\$1.69
ARRIERE DE BOEUF	\$4.39 kg	\$1.99

HEURES D'OUVERTURE: Lun-mar-merc. sam. de 9h à 5h30, jeudi vendredi 9 à 9hres.

405 BOUL. DU HAVRE VALLEYFIELD 373-7174

Attentat à la pudeur

par Normand Morand.

Une jeune fille de 15 ans a été victime d'un attentat à la pudeur vers 21h40 vendredi dernier sur le terrain de stationnement de l'église Sacré-Coeur à Valleyfield.

L'adolescente s'est débattue et elle a mordu son agresseur qui a finalement lâché prise avant de pouvoir assouvir ses bas instincts.

Un vol par effraction a été perpétré au magasin Miron et Frères où des outils ont été dérobés. Les policiers ont procédé à l'arrestation de deux individus et les outils ont été retrouvés.



Grâce à la générosité des travailleurs de l'usine Good Year, la Société de Recherche pour le cancer bénéficiera d'un montant additionnel de 4,000,00\$ pour ses activités. Assistaient à la remise du chèque, Lucien Perreault, Pierre-Paul Lalonde, Ora Benjacob, de la Société Canadienne du Cancer et Yves Gagnon. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Les agents de la sûreté municipale de Valleyfield sont actuellement à la recherche d'un individu d'une vingtaine d'années mesurant 5 pieds et 9 pouces et portant une barbe.

Par ailleurs, les policiers ont également arrêté un jeune homme qui aurait volé des bijoux dans une résidence. Finalement, un autre vol par effraction a été perpétré dans une maison où une télé-couleur ainsi que des bijoux ont été volés.



Le Club des Aveugles de Valleyfield a reçu un don de 700,00\$ de la part des employés de la Good Year. Etaiant présents: André Major, Herbé Leroux, Aimé Latour, Jeannette Clairmont, Gaston Turcotte et Robert Pin. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Huit accidents de la circulation ont été signalés en fin de semaine à Valleyfield et fort heureusement une seule personne a été blessée légèrement.

Finalement, trois scies à chaîne ont été volées dans une automobile en stationnement. De plus, trois bicyclettes ont été déclarées volées.

GM MAJOR AUTO inc.

Budget

280 BOUL. LANGLOIS VALLEYFIELD 373-3344

SERGE LEDUC

Suite à la fermeture de Marcel Leduc Automobiles Ltée, j'invite mes clients et amis à venir me rencontrer chez Major Automobile inc. ou je puis leur assurer le même service courtois qui avait fait la réputation de notre maison!

Département des ventes: **373-3344**

P.S. Venez profiter des rabais jusqu'au 22 septembre sur les modèles 1982.

Stages

L'Office franco-québécois pour la jeunesse lance sa programmation 1983 en invitant les personnes de 18 à 35 ans à déposer, d'ici le 1er octobre 1982, un projet de stage de 2 ou 3 semaines en France qu'elles voudraient réaliser au cours de l'hiver et du printemps prochain.

Ces projets peuvent aborder n'importe quel aspect de la vie économique, sociale ou culturelle. Pour 1983, l'O.F.Q.J. prêtera une attention particulière aux projets présentés par les travailleurs manuels, les femmes, les jeunes de 18 à 25 ans, et les gens qui n'ont pas d'expérience des voyages internationaux.

L'O.F.Q.J. souligne aussi que son personnel peut fournir de l'aide aux personnes et aux groupes qui sont peu familiers avec la rédaction de projet.

Les personnes intéressées à présenter un tel projet peuvent se procurer le journal "Stagiaire" qui contient les détails de la programmation 1982-1983 ainsi que les formulaires appropriés, soit aux bureaux régionaux de Communication-Québec, soit directement au bureau de l'O.F.Q.J. à l'adresse suivante:

1214, rue de la Montagne
Montréal H3G 1Z1
Tél: 873-4255.

les spéciaux du mercredi

Chaque semaine les consommateurs consultent LES PAGES D'ALIMENTATION dans le soleil

- Boucherie Michel Page A-6
- METRO Page C-9 10-11
- STEINBERG Page D-8-9 10-11
- IGA Page C-2-3
- boucherie le quartier Page B-1
- provigo Encart
- RICHELIEU Page C-6-7

Céramique, Céramique, Céramique, Céramique, Céramique, Céramique

2500 MODELES

Oui nous avons déjà tant de modèles récoltés en 7 ans

Mais aussi!!!

- Décalques à la feuille
- Glacures et outils Duncan
- Accessoires de lampes
- Terre de coulage
- Moules
- Fours Pyradia

Renseignez-vous maintenant

Ceramex
453-7580
38, Grand Boulevard Ile Perrot



Wrangler

Levi's

GwG

TOUS LES
JEANS
A UN SEUL
PRIX...

REG.: 29.50

21.99
la paire

aussi....

PENMANS®

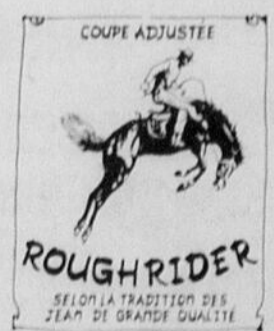
- CHANDAILS COTON MELOTONNE
- GRAND CHOIX DE COULEURS
- GRANDEUR PETIT A TRES GRAND

\$ **7.99**

IMPARFAIT No. 1

ROUGH RIDER

- CHEMISE POLYESTER ET COTON
- BLEU PALE, BEIGE OU MOTIF A CARREAUX
- GRANDEUR PETIT A TRES GRAND



REG.: 12.95

\$ **9.99**



VERI-CHEQUE

Lundi/mardi/mercredi,
de 9h30 à 18h

Judi/vendredi
de 9h30 à 21h

Samedi
de 9h à 17h



TELE-CHEQUE



LA OUVÉRASSE

ON FAIT RIEN COMME LES AUTRES

**CENTRE CARREFOUR MGR LANGLOIS
VALLEYFIELD**

371-6461

Transferts des services à Seigneurie de Beauharnois

Le CLSC attend toujours le feu vert du DSC

par Marcel Auclair

Alors que le CLSC Seigneurie de Beauharnois attend patiemment d'obtenir les confirmations du Centre Hospitalier de Valleyfield pour mettre en branle le processus de transfert des services présentement sous la juridiction du Département de Santé Communautaire, au CH on attend les accords officiels du CRSSM (Centre Régional des Services Sociaux et de Santé de la Montérégie) pour répondre aux demandes du CLSC.

Voilà ce qui ressort de conversations téléphoniques tenues avec les directeurs généraux des deux établissements, M. Jean-Guy Nadeau du Centre Hospitalier et M. Jean-Paul Lalonde du CLSC. M. Nadeau a expliqué que les responsa-

bles du DSC ont déposé récemment au CRSSM un rapport dans lequel étaient incluses leurs recommandations quant aux modalités du transfert des services de pérennité, santé infantile et maternelle, santé scolaire et immunisation. Lorsque le CRSSM aura terminé son analyse du rapport, il sera probablement en mesure de sanctionner officiellement les transferts que devront alors finaliser CLSC et DSC.

Appelé à donner les raisons du retard de ces transferts, (délais déjà dénoncés par le Syndicat des travailleurs du CLSC Seigneurie de Beauharnois en faisant valoir que dans tous les autres DSC, ces opérations étaient terminées) M. Nadeau a admis que les contraintes budgétaires affectant les deux parties en étaient princi-

palement responsables. "Il a été difficile a-t-il assuré, de trouver un juste équilibre de partage pour permettre aux deux organismes d'appliquer les programmes. Si on transférait trop d'argent au CLSC, le DSC aurait pu difficilement jouer son rôle alors que si on en transférait pas assez, ce sont les CLSC qui auraient eu de la diffi-

culté à appliquer le programme. Nous avons entamé des discussions pour trouver le juste équilibre et nous avons réussi à le trouver. La population va tirer profit de ces retards car les transferts auront été bien faits" a soutenu le directeur général.

Par contre, plusieurs intervenants du milieu affirment qu'une mauvaise gestion des bud-

gets du DSC seraient à l'origine de ces retards. Quoi qu'il en soit, le directeur général du CLSC, quant à lui, a déploré qu'il n'ait toujours pas reçu, deux semaines plus tard, réponse à sa demande adressée au Centre Hospitalier, d'envoyer sans tarder les avis de transferts aux employés (la loi exige d'aviser le personnel concerné au

moins quatre mois à l'avance lorsqu'il y a transfert).

Aux dires de M. Lalonde, tout ce qui manque maintenant pour rattraper officiellement les 18 employés du DSC aux quatre CLSC Seigneurie de Beauharnois Huntingdon, Presqu'île et Châteauguay, c'est l'accord du C.H. "Ensuite tout ce qui restera à régler ce seront des

problèmes mineurs". Le directeur général du CLSC Seigneurie de Beauharnois estime que le DSC ne doit pas trop tarder (il voudrait que tout soit terminé pour décembre) car tous les CLSC sont actuellement en bonne posture financière pour absorber ces transferts de personnel, de programmes et bien sûr de budget. C'est pourquoi

il multiplie les démarches (de concert avec ses collègues des autres CLSC) pour accélérer le processus même si jusqu'à maintenant il s'en est remis au CRSSM pour assurer un partage équitable, voulant ainsi éviter de longues discussions inutiles avec le DSC.

Lorsque tout sera complet, il est à pré-

voir que les bénéficiaires des services ne remarqueront aucun changement, si ce n'est qu'ils pourront désormais s'adresser à leur CLSC. Un sérieux avantage car ceux-ci sont situés plus près pour la majorité de la population du Sud-Ouest que n'était le DSC. M. Lalonde fait valoir toutefois qu'à moyen terme les gens noteront une

approche plus sociale que celle du DSC, dont le mandat ne l'incitait pas à se préoccuper de cet aspect pourtant important.

Pour l'ensemble des services transférés, le DSC assurera désormais un rôle de planification, d'organisation et de coordination en plus d'agir à titre d'expert-conseil.



Lors de la soirée de clôture de l'Express de Valleyfield René Cournoyer de Seven Up et Marcel Bégin de Molson ont présenté à André Bourdeau le trophée pour le joueur au meilleur esprit d'équipe et à Sylvain Primeau celui du meilleur compteur. (Photo Le Soleil Jacques Smith)



Michel Cyr, le joueur le plus utile de l'Express reçoit son trophée des mains du président Réjean Gagné. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Travaux de drainage

par Normand Morand

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation Jean Garon et le député Laurent Lavigne annoncent la réalisation des travaux de drainage du cours d'eau Concession dans la municipalité de Melocheville au coût de 8,600\$.

A St-Louis de Gonzague, des travaux de drainage au coût de 9 750\$ seront effectués sur le cours d'eau Brazeau.

Des travaux de la même nature seront réalisés à St-Stanislas de Kostka sur le cours d'eau Lafontaine et Branche 2 au coût de 8 790\$ et sur le cours d'eau Longtin et branches au coût de 14 784\$.

Enfin, à Melocheville et St-Timothée, le cours d'eau Deschamps sera drainé au coût de 7 895\$.

Selon le ministre, il s'agit d'une nette amélioration avec la situation qui prévalait avant 1977 alors que les

délaix moyens entre la demande des agriculteurs et la réalisation des travaux étaient de sept ans. Ces périodes d'attente entraînaient des pertes pour les agriculteurs situés en bordure d'un cours d'eau au débit insuffisant ont été réduites de plus de la moitié grâce à différentes modifications apportées au programme "SOL PLUS" afin d'en accroître l'efficacité et d'en exclure le favoritisme.

La politique qué-

bécose d'amélioration de la productivité de nos sols repose en grande partie sur l'existence d'un bon réseau hydrographique en mesure d'évacuer efficacement les surplus d'eau, a affirmé le ministre.

Cette importance s'est reflétée dans la politique du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation par une réduction très significative des délais, une décentralisation administrative et une augmentation des budgets.

Alors qu'ils étaient de sept ans en moyenne avant 1977, les délais d'attente entre la demande des agriculteurs pour le creusement d'un cours d'eau et la réalisation des travaux sont actuellement d'environ trois ans.

Cette amélioration est due en bonne part à la décentralisation du service de l'Hydraulique agricole dont les représentants sont maintenant en place dans la plupart des bureaux locaux de renseignements agricoles.

Usine de filtration: le dossier suit son cours

par Normand Morand

Le gérant de la ville de Valleyfield M. Gaëtan Rousse est très optimiste en ce qui concerne le projet de construction de l'usine de filtration.

A son avis, l'échéancier prévoyant la fin des travaux avant décembre 1983 sera respecté.

Les plans préliminaires devraient normalement être déposés ces jours-ci et soumis au ministère de l'Environ-

nement pour approbation. Par la suite, le conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt d'environ \$500,000, pour la réalisation de la première phase des travaux.

Si ce règlement est approuvé par les électeurs-proprétaires, les travaux concernant la nouvelle prise d'eau et la construction du bassin d'eau claire à proximité de l'actuelle station de pompage devraient débuter vers la

fin de novembre.

"Nous pouvons affirmer que tout tourne rondement dans ce dossier jusqu'à maintenant" a révélé le gérant. Au début de 1983, le conseil municipal déposera un autre règlement d'emprunt pour la construction de la nouvelle usine de filtration et s'il n'y a pas d'embûches, les membres du conseil municipal pourront entreprendre leur campagne électorale en brandissant le

drapeau de la victoire. Des mauvais esprits pourraient penser que

le scénario a été composé en fonction des élections de novembre 1983.

Camille Demers
AVOCAT
ADHERANT A L'AIDE JURIDIQUE
59 JACQUES-CARTIER, VALLEYFIELD
373-6122

Fillion, St-Onge
comptables agréés
RAYMOND FILLION, c.a. YVES ST-ONGE, c.a.
LES CEDRES (ligne directe) 452-2101
2 Dutrisc 382 Chemin du Fleuve
Vaudreuil 763-5671
Coteau du Lac
455-3318-9-0

VOUDRIEZ-VOUS ETUDIER LA BIBLE?
Une cordiale bienvenue vous attend à
L'EGLISE EVANGELIQUE BAPTISTE
33 RUE GAULT- VALLEYFIELD
ACTIVITES
Dimanche: Etude biblique 9h00 - Culte et message biblique 9h35 - Louanges et message biblique 19h00
Mercredi: Prières et étude biblique 19h00.
Pour un message biblique enregistré, composez le 371-2834.

C'est l'temps d'en profiter!

Traitement de choc pour votre piscine avec

SOCK IT
25 kg

Traitement de choc et agent de superchloration qui vous fait oublier tous les problèmes de piscine

- Tues les bactéries
- Empêche la croissance des algues
- Detruit les matières organiques
- Purifie rapidement l'eau

A PRIX SPECIAL

Spécial FIN DE SAISON

PISCINE CREUSEE

16'x30'

TOUTE EQUIPEE

4,995

INSTALLATION ET TAXES INCLUSES (TROTTIORS EN SUS)

Traitement de choc pour votre piscine avec

SOCK IT
25 kg

Traitement de choc et agent de superchloration qui vous fait oublier tous les problèmes de piscine

- Tues les bactéries
- Empêche la croissance des algues
- Detruit les matières organiques
- Purifie rapidement l'eau

A PRIX SPECIAL

Chez DUBO et PISCINES TREMBLAY

c'est le **CENTRE DE LA PISCINE**

dans la région

NOUS AVONS

- LE CHOIX
- LES PRIX

A PRIX SPECIAL

Projetez-vous d'acheter une piscine hors-terre l'année prochaine?
SI OUI...
Profitez de cette occasion unique.
Un léger dépôt vous garantira une piscine hors-terre l'année prochaine au prix de cette année

MEMBRE DU GROUPE **Piscines Unies**

DU NOUVEAU
Chez DUBO HOCKEYS CANADIEN et SHERWOOD
maintenant disponibles

sports dubo | **centre de piscines TREMBLAY**
196 BLVD LANGLOIS VALLEYFIELD 371-6169 | ISLAND ROAD ORMSTOWN 829-2307

EN SOLDE Parfait

Les couleurs KEM par-r-faitement ravissantes.
Et tellement belles. Elles sont faciles à appliquer, lavables et offertes à **PRIX RÉDUITS.**

Uniforme
Kem latex mat est la peinture de luxe pour vos murs. Application facile et rapide. Des centaines de couleurs. Par-r-faite pour les chambres, le salon et le boudoir. Maintenant!

16,99\$ ou moins, le gal* rég. 23,99

Satinée
Kem-Glo semi-brillant à l'alkyde a l'apparence de et se lave comme l'email cuit, et Kem latex semi-brillant est la facilité même. Toutes deux ont un fini durable, une apparence impeccable et des couleurs ravissantes pour cuisines, salles de bain et surfaces d'usage. Maintenant!

19,99\$ ou moins, le gal de latex* rég. 27,99

21,99\$ ou moins, le gal d'alkyde* rég. 32,99

Douce
La peinture Kem latex peu lustré pour murs et boiseries. Elle est super lavable, facile à appliquer et sèche en une heure. Elle convient aux chambres, pièces de séjour et passages. Présentée en 800 couleurs Fashion Right. Maintenant!

18,99\$ ou moins, le gal* rég. 28,99

Veloutée
Kem Velours, notre peinture originale pour murs et boiseries. Elle a l'apparence du latex et la durabilité de l'email. C'est le fini par-r-fait dans toutes vos pièces. Maintenant!

21,99\$ ou moins, le gal* rég. 32,99

Commandez votre stock maintenant! Format impérial
Vous trouverez les peintures Kem à prix réduits chez les détaillants Sherwin-Williams participants.

'82-'83 L'année du RACQUETBALL

DE L'ACTION DE L'ACTION DE L'ACTION!

Vous avez déjà joué au tennis?
Vous aimez le badminton?

VOUS ADOREREZ LE RACQUETBALL C'est le temps d'essayer...

Amenez vos amis, aucun frais d'invités du 20 septembre au 3 octobre

fins de semaine: 25, 26 septembre et 2, 3 octobre
RACQUETBALL A VOLONTE pour \$6.00

Réservez 1 heure et jouez tant qu'il y aura de la place

* DEVEZ MEMBRE ET PROFITEZ COMME EUX DES MULTIPLES ACTIVITES ET DE TOUS NOS SPECIAUX

ça bouge au FLEUR de LYS

- ECHELLE DEFI
- LIGUES INDUSTRIELLES
- LIGUES DES LEVE-TOT
- TOURNOIS
- RENCONTRES SOCIALES
- MATCHES D'EXHIBITION

SPECIAL du MATIN

de 7h00 à 9h00

\$4.50

par personne

Jouez 1 heure de racquetball
et obtenez le déjeuner
GRATUITEMENT

SPECIAL du MIDI

de 11h00 à 13h00

\$6.00

par personne

JOUEZ 1 HEURE DE RACQUETBALL ET
SAVOUREZ LE SPECIAL DU JOUR
DE NOTRE CUISINIÈRE

N.B.:
SOULIERS A SEMELLE DE
COULEUR INTERDITS

LE FLEUR
DE LYS
TENNIS
RACQUETBALL
SQUASH INC.

371-9948

30 chemin du Golf, St-Timothée



C'est à votre tour d'en profiter!

EN COLLABORATION AVEC
LA BRASSERIE
O'KEEFE
LIMITÉE

Mystérieuse tentative de meurtre à St-Anicet

par Marcel Auclair

Le bureau des Crimes contre la Personne de la Sûreté du Québec à Montréal en quête depuis jeudi dernier sur une tentative de meurtre survenue à Saint-Anicet dans de mystérieuses circons-

tances. Cette histoire a débuté dans un hôtel de Valleyfield jeudi soir en soirée alors que Jean-Claude Noël 41 ans et résident de Huntingdon rencontrait pour la première fois Lorraine Thompson, âgée de 28 ans et demeurant à

l'extérieur de la région. Ceux-ci après avoir fait plus ample connaissance et ingurgité une dose considérable de boissons alcoolisées sont rendus dans le chalet de M. Thompson à Saint-Anicet. C'est à ce moment, pour des raisons qui

demeurent encore inconnues, que la jeune femme s'est emparée de la carabine de calibre .22, alors chargée et située sur la table de cuisine, pour tirer sur son partenaire de la soirée et le blesser gravement. La balle a atteint la victi-

me à quelques centimètres du cœur. Par la suite, Mlle Thompson aurait voulu se laver ou prendre un bain dans le lac Saint-François. En état d'ébriété avancée, celle-ci aurait descendu le courant sur une certaine distance avant

de revenir au rivage et frapper à la porte d'un chalet situé à cet endroit. Au même moment, un ami de la victime s'est amené auprès de M. Noël et a, sans tarder appelé les ambulanciers qui l'ont amené au Centre Hospitalier

de Valleyfield où il a été gardé plusieurs jours aux soins intensifs. Déjà vendredi dernier on le considérait hors de danger. L'agent Fernand Lancelotte des Crimes contre la Personne mène présentement l'enquête sur cette

affaire qu'il a lui-même qualifiée "d'abracadabrante". La jeune femme, arrêtée le soir même de l'attentat par l'agent Bénard de la Sûreté du Québec à Huntingdon, paraissait hier devant le tribunal pour obtenir son cautionnement et connaître la date de son procès.

CUSTOM MUFFLER
Plus qu'un atelier de silencieux!

- silencieux
- amortisseurs
- alignement
- balancement
- ressorts
- pneus Michelin

Freins garantis à vie
260 boul. Mgr Langlois, Valleyfield 371-4281

Clôture du 25ième de Saint-Joseph Artisan

Après une année bien remplie d'activités qui ont connu un franc succès grâce à la grande participation des paroissiens, le comité organisateur clô-

turera les fêtes, SAME-DI, le 2 octobre par un souper et une soirée dansante au sous-sol de l'église Immaculée Conception de Bellefleur, entrée sur

la rue Edmond, à 17h. Une messe solennelle sera présidée par Mgr Robert Lebel à l'église paroissiale, rue Virginie. La messe lancera en même temps l'année

pastorale sous le thème "RUVIVE TON FEU" COMMUNIQUE-LE". Le chant sera assuré par les "Amants de la Chanson" (12,50\$ par personne). A noter aussi qu'un

concert sera donné par le chœur "LES GONDOLIERES" samedi, le 16 octobre 1982 à 20h15 en l'église paroissiale Saint-Joseph-Artisan. Les billets sont en vente

au presbytère et par les membres du comité-organisateur (373-0202-373-9547 - 373-2256) (4,00\$ le billet). Le comité tient à remercier toutes les personnes qui ont soutenu

par leur encouragement la réalisation et le succès de notre vingt-cinquième anniversaire. Jean René Ménard, ptre, curé, pour le Comité organisateur.

Quenneville, Boisvenue, Lecompte, Bourdeau et Associés

110 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 373-9993

COMPTABLES AGREES

Purificateurs d'eau

Un ingénieur refuse son appui

par Normand Morand

L'ingénieur Pierre Brisebois du ministère de l'Environnement du Québec (assainissement urbain) a fait parvenir au SOLEIL copie d'une lettre qu'il adressait à la firme "Les traitements d'eau Purissime Ltée" de Ville St-Laurent.

M. Brisebois révèle qu'il a pris connaissance de la réclamation commerciale de cette compagnie intitulée "Dossier Eau".

Ainsi, il écrit ce qui suit à la firme: "L'usage que vous y faites de mon nom est abusif et laisse croire que je caution-

ne l'efficacité de vos produits, ce qui n'est pas le cas. Au contraire, j'ai des réserves à exprimer quant à l'innocuité des "purificateurs" contenant du charbon activé; en effet, les appareils de ce genre contenant ou non des ions d'argent ont fait l'objet de vérifications de la part de Santé et Bien-Être Canada et il arrive souvent qu'on retrouve à la sortie de ces appareils des quantités excessives de bactéries non coliformes qui peuvent en aussi grand nombre avoir de désagréables effets sur les consommateurs. J'appuie par contre

vos position concernant la nécessité de faire du ménage dans ce que j'appelle le scandale des purificateurs d'eau au Québec, et je souhaite que les autorités feroient à court terme le nécessaire pour qu'on ne se retrouve plus dans la situation actuelle ou n'importe qui peut vendre n'importe quoi sans contrôle.

Je vous demande par la présente de cesser immédiatement la distribution de toute réclamation commerciale où vous citez mon nom et je vous enjoins de ne plus jamais l'associer à quelque forme de publicité que ce soit"

Première exposition artisanale de Coteau-du-Lac



Le relationniste André Beaulieu, le président Denis Dlotte, Mme Jeanne Isabelle et Serge Adams, du comité organisateur des fêtes du 150ième de Coteau du Lac annoncent mercredi dernier la tenue prochaine d'une importante exposition artisanale à la Salle Labatt. Toutes les personnes intéressées à présenter leurs créations peuvent communiquer avec eux. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Chargé de célébrer les 150 ans d'histoire de Coteau du Lac, le Comité des Fêtes a choisi de construire, comme vous le savez, un "monument" qui est le pavillon permanent des Fêtes d'une part, et d'autre part, d'organiser des activités de diverses natures grâce au support constant des nombreux organismes de bénévoles de Coteau du Lac. A

l'intérieur de son programme, le comité a tenu à inaugurer de nouvelles activités telles que le Gala des Violoneux et l'exposition artisanale qui se tiendra les 11, 12, 13 et 14 novembre prochain.

Cette dernière activité a pour but de faire connaître les artisans de la région sud-ouest et d'offrir un choix de cadeaux à

la période des fêtes annuelles.

Monsieur Reynald Piché, artiste de renommée internationale et résident de Coteau du Lac, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de l'exposition artisanale et nous l'en remercions. Monsieur Serge Adams, membre du comité des Fêtes 150e de Coteau du Lac et lui-même artisan, assume la direction de la tenue de l'exposition. Il préside le jury de sélection des artisans exposants, reçoit les demandes d'inscription et voit à l'organisation physique de cette activité.

Il y a déjà 16 artisans inscrits sur une possibilité de 42. J'invite donc ceux et celles qui voudraient réserver un kiosque de le faire rapidement en contactant Monsieur Serge Adams par téléphone au 763-2550. La qualité des oeuvres, leur originalité et la diversité des disciplines guideraient le jury. L'exposition se tient sous le thème "D'hier à aujourd'hui". S'il en est qui ont transmis avec amour et persévérance le goût des beaux objets et les méthodes pour les réaliser, ce sont bien les artisans. Il nous offrent le produit de leur art à un moment privilégié de l'année.

Au nom du comité des Fêtes, je vous invite donc à venir les encourager en grand nombre les 11, 12, 13 et 14 novembre prochain. L'entrée sera gratuite. André Beaulieu, publiciste

TOURNOI DE FER A CHEVAL SAMEDI 25 SEPTEMBRE CLASSES A ET B

\$300.00 EN BOURSE

INSCRIPTIONS: \$3.00
INFORMATION: NORMAND CARPENTIER
371-2758

TAVERNE des SPORTIFS
REPAS COMPLETS
414 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD 371-2758

Woolco Boutique des produits cosmétiques

SOLDE PRIME 10 JOURS SEULEMENT

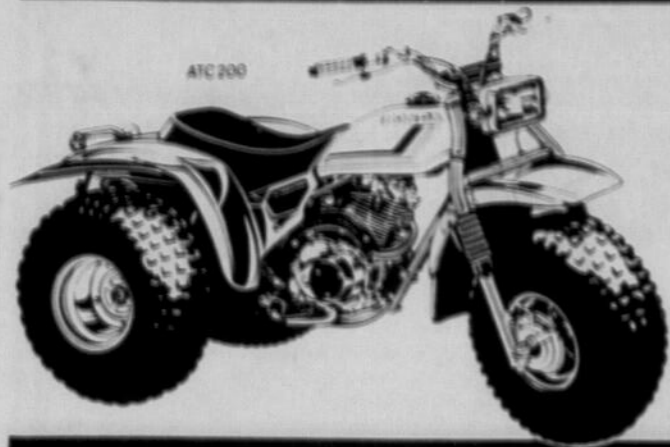
50 ml et 100% en PRIME 2 POUR 1 59 Aim Fluorure 100% extra	SHAMPOING OU REVITALISANT 450 ml et 100 ml en PRIME. CHAC.: 2 99 100 ML EN PRIME Agreee SHAMPOING	500 ml et 25% en PRIME 2 29 25% EN PRIME LISTERINE
3 savonnettes de 95 g et 1 savonnette en PRIME. Le paquet: 1 39 1 SAVONNETTE EN PRIME	400 et 20% en PRIME. LE PAQUET: 1 99 20% EN PRIME Cure-oreilles	Sac de 300 boules absorbantes et 50 en PRIME. LE SAC: 0,99 50 EN PRIME Boules absorbantes
OFFRE PRIME DE COQUILLAGE A l'achat de 8,50 ou plus de produits cosmétiques "Coquillage" vous recevrez, en prime, un régénérateur 240 ml pour peau normale ou grasse. PRIX COURANT WOOLCO, CHAC.: 9,90 1 79 300 G EN PRIME Baby Powder	100 pansements et 20% en PRIME. LE PAQUET: 1 79 20% EN PRIME PANSEMENTS PASTILLES	500 ml et 200 ml en PRIME. CHAC.: 1 79 200 ML EN PRIME Baby shampoo
50 ml à bille ou 15 g en poudre et 50% en prime CHAC.: 1 49 50% EN PRIME ARRID EXTRA DRY	Paquet de 5 et 2 en PRIME. Le paquet: 1 49 2 EN PRIME Gillette SUPER STAINLESS	Shampooing "Excellence" 200 ml pour cheveux teints en PRIME CHAC.: 4 48 SHAMPOING EN PRIME LOREAL
50 ml à bille ou 15 g en poudre et 50% en prime CHAC.: 1 49 50% EN PRIME ARRID EXTRA DRY	Rouleaux dans un sac de vinyle en PRIME CHAC.: 3 99 ROULEAUX EN PRIME BONI SUPER VOLUME	Shampooing ou revitalisant. 500 ml et 250 ml en PRIME. CHAC.: 2 29 250 ML EN PRIME Woolco balsam & protéine
50 ml à bille ou 15 g en poudre et 50% en prime CHAC.: 1 49 50% EN PRIME ARRID EXTRA DRY	SECHOIR PISTOLET SUPER 1200 1200 watts, 8 réglages de chaleur. Buse pour jet d'air concentré. No. CL876. GARANTIE 1 AN. Brosse à cheveux Woolco No. en PRIME CHAC.: 15,99 BROSSE A CHEVEUX EN PRIME	Substituts de repas "NUTRI DIET" Chocolat, vanille ou fraises. Paquet de 20 sachets et 4 sachets en prime. Le paquet: 9 99 4 SACHETS EN PRIME Weight Reduction Plan
50 ml à bille ou 15 g en poudre et 50% en prime CHAC.: 1 49 50% EN PRIME ARRID EXTRA DRY	OFFRE PRIME DE MARCELLE! A l'achat de 8,50 ou plus de produits cosmétiques "Marcelle" vous recevrez, en PRIME, un mascara "Super Lash" (noirâtre). PRIX COURANT WOOLCO CHAC.: 4,95 2 99 MASCARA EN PRIME MARCELLE	Lotion pour peau normale ou très sèche. 600 ml et petit roman en PRIME CHAC.: 2 99 PETIT ROMAN EN PRIME Jergens

AYERZ L'OEIL SUR NOS BAS PRIX HEBDOMADAIRES

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 OCTOBRE 1982

Achetez Woolco... partez gagnant!

CENTRE VALLEYFIELD 30 rue Dufferin Valleyfield



LES ATC DE HONDA Pour les chemins accidentés.

L'ATC de Honda pour les gros travaux qui se prête tout aussi bien à la détente. Cette année, il est équipé d'une nouvelle suspension avant à assistance pneumatique qui absorbe les chocs durs.

L'arpenteur.
L'ATC200 de Honda
chez

F.&G. LEPAGE
INC.

MOTOS • VENTE • SERVICE
2862 ROUTE 201 SUD
ORMSTOWN 829-3044

Service de gardiennage Patachou

Le réseau Patachou est le résultat d'une initiative du Centre des femmes. Tout a débuté en janvier 1982 grâce à Gaétane et Clothilde, deux animatrices qui mirent le réseau sur pied. Il s'agit d'un regroupement de mères qui s'offrent entre elles un service de gardiennage. C'est un moyen à peu de frais pour donner la chance à ces mères de se libérer le temps de faire des courses, aller voir le médecin ou quel qu'autre activité difficile à faire avec les enfants. Attention! ce n'est pas une garderie, c'est un échange entre les mères du réseau qui gardent chez elles les enfants d'une autre personne attachée au réseau.

être intéressée à faire garder et à garder de temps en temps, accepter la visite d'une ou deux personnes représentant le groupe pour faire connaissance. Nous demandons aussi que chacun ait une assurance-reponsabilité pour éviter les malentendus s'il arrivait un accident. Enfin, le coût est de \$5 par famille par année peu importe le nombre d'enfants. Ce qui n'est pas bien cher si l'on considère le salaire d'une gardienne aujourd'hui.

Dans le réseau, la paye n'est pas en argent mais en coupons. Nous fonctionnons à partir d'une base d'entente bien établie concernant la valeur du coupon. De plus, ce système a l'avantage d'éviter les abus puisque chaque enfant bénéficie de 14 coupons lorsque sa mère entre dans le réseau. Par exemple,

si une mère a 3 enfants, elle reçoit 42 coupons. Evidemment pour que les coupons circulent, il faut garder pour en recevoir et faire garder pour en donner. Donc il faut une coopération pour demeurer actif au sein du groupe. Cependant, il est important de dire que si une mère n'est

pas disponible au moment ou une autre personne du groupe l'appelle pour garder, elle est absolument libre de refuser; après tout, si on est pas en forme ou si on a un rendez-vous, ce n'est pas le temps de s'ajouter un, deux ou trois enfants à garder! Si toutefois, des problèmes survien-

ent, nous pouvons les régler lors de notre réunion mensuelle. Dans les conditions économiques actuelles, un service de gardiennage tel que Patachou convient aux besoins du temps. Si vous voulez en savoir davantage ou si vous voulez vous joindre à nous, n'hésitez pas à téléphoner au 371-0139.

Inscriptions Ateliers Jardin des Petits

Pour la quatrième année consécutive, le Service Récréatif et Communautaire de Salaberry-de-Valleyfield offre aux enfants de trois (3) à cinq (5) ans, des ateliers "Jardin des Petits" qui sont adaptés à leur fonctionnement.

En participant au Jardin des Petits, votre enfant pourra vivre de nouvelles expériences qui stimuleront son développement tant physique qu'intellectuel. Aussi, étant en contact avec un groupe d'enfants de son âge, il se préparera à adopter une attitude positive face à sa future vie en société. Par des jeux, des exercices et des contes, les moniteurs pourront parfaire l'éducation reçue à la maison.

Donc, vous pourrez inscrire votre enfant dont l'âge se situe entre trois (3) et cinq (5) ans, vendredi, le 1er octobre 1982 de 9h à 17h, au Centre communautaire du Parc Sauvé. Les tarifs sont de 10,00\$ pour les résidents et de 20,00\$ pour les non-résidents de Salaberry-de-Valleyfield. La carte d'assurance-maladie est obligatoire car nous procédons avec le système de la "Castonguette" pour l'inscription. Seuls les enfants qui auront trois (3) ans avant le 1er octobre

seront admis aux ateliers.

Les ateliers débuteront dans la semaine du 4 octobre pour se terminer dans la semaine du 12 décembre 1982.

Comme par les années passées, les ateliers se donneront à raison d'une demi-journée par semaine, à deux (2) endroits différents, soit:

- Au Centre communautaire du Parc Sauvé
- Au Centre de Notre-Dame de Bellefleur
Pour les trois (3) ans: Tous les mardis

matins; pour les quatre (4) ans: tous les mardis après midi.

En espérant que vous serez des nôtres cet automne.

Service récréatif et communautaire
Ville de Salaberry-de-Valleyfield

Fin octobre La Société d'Entraide de Valleyfield tient son assemblée générale

Les assemblées générales des nouvelles Sociétés d'entraide économique du Québec auront lieu à la fin d'octobre.

C'est en effet dans la semaine du 24 au 31 octobre que les actionnaires seront convoqués à la première assemblée générale depuis la transformation de leur caisse en société d'entraide économique. Ainsi, l'assemblée de la Société de Valleyfield se tiendra le 26

octobre, à 20h, au CEGEP de Valleyfield. Les actionnaires seront appelés, entre autres, à entériner les règlements généraux de la société, à prendre connaissance du bilan d'ouverture et à choisir de nouveaux administrateurs. Par ailleurs, l'avantage fiscal conféré par l'achat d'actions dans les sociétés d'entraide économique a été prolongé jusqu'au 15 novembre 1982. Ce qui signifie qu'un contri-

buable peut acheter à leur valeur nominale, soit cinq dollars (5,00\$), les actions reçues par une autre personne lors de la transformation d'une caisse en société d'entraide économique. L'acquéreur pourra ainsi profiter de tous les avantages fiscaux prévus par la Loi 60 pour l'année d'imposition 1982, c'est-à-dire un crédit d'impôt égal à 25% de la valeur nominale des actions achetées, à la condition que le vendeur lui transfère son crédit d'impôt, et une déduction équivalente à celle permise par un régime d'épargne-actions du Québec.

SUR RENDEZ-VOUS:
JOUR: 373-9392
SOIR: 373-2269

LOUIS J. HEBERT, D.D.
DENTUROLOGISTE

19 COSSETTE, VALLEYFIELD

ville de
**salaberry
de valleyfield**

AVIS PUBLIC NETTOYAGE DE TERRAINS

AVIS est donné à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain situé dans les limites de la ville de Salaberry de Valleyfield de détruire les mauvaises herbes croissant sur ce terrain et de procéder au nettoyage dudit terrain dans les plus brefs délais.

A défaut pour le propriétaire, le locataire ou l'occupant de nettoyer ce terrain, la municipalité le fera aux dépens de cette personne. Par sa résolution R81-385 le Conseil a fixé à 100,00\$ le coût de fauchage d'un terrain mesurant approximativement 6,500 pieds carrés (65X100)

SALABERRY DE VALLEYFIELD, ce 14 septembre 1982

Greffier de la ville

Ligue de curling cité de Valleyfield

par Normand Morand

L'assemblée générale de la ligue de curling de la cité de Valleyfield aura lieu lundi le 27 septembre à 19h30 au club de curling.

Notons que dix-huit (18) équipes seront acceptées. Les parties se dérouleront les same-

dis et dimanches après-midi.

Tous les nouveaux clubs qui voudront adhérer à cette ligue devront être présents à l'assemblée générale.

Pour renseignements il suffit de communiquer avec M. Larry Soly ou composer 371-3684 ou 373-7441.

Cercle des loisirs St-Eugène

Lucille Massicoli 8 pts
Denise Brady 7 pts
Simonne Labelle 6 pts
Ginette Larochelle 6 pts
Michelle Gabrielli 4 pts
Thérèse Mercier 4 pts
Carmel Raymond 3 pts
Ginette Ricard 3 pts

Michelle Gabrielli, publiciste.

Pour avoir le
compas dans
l'oeil



**les petites
annonces**
373-8555



le cancer agit réagissez
Société Canadienne du Cancer

LOI SUR LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT AVIS PUBLIC PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX

Conformément aux dispositions de l'article 116 C de la Loi sur la Qualité de l'Environnement (L.R.Q. c. Q-2) la compagnie GOODYEAR CANADA INC donne avis qu'elle sollicite l'approbation d'un programme d'assainissement des eaux auprès du sous-ministre de l'Environnement du Québec pour son établissement situé dans la municipalité de Salaberry de Valleyfield, afin d'améliorer le système de rejets liquides dans l'environnement occasionnés par l'exploitation de cet établissement.

Copie de ce programme d'assainissement des eaux est disponible pour consultation publique, à l'Hôtel de Ville, du 30 septembre au 14 octobre 1982.

Toute personne, groupe, municipalité peut soumettre des représentations au sous-ministre de l'Environnement relativement à ce programme d'assainissement jusqu'au 14 octobre 1982.

20 septembre 1982
GOODYEAR CANADA INC
1080 Boul. Mgr Langlois
Valleyfield P.Q.

METHODE SYLVA BERGERON
Un art de vivre... avec soi et les autres!
Session en "RELATIONS HUMAINES"
PRESIDENT ET FONDATEUR
NOUVELLE SESSION DEBUTANT ORMSTOWN
MERCREDI 29 SEPTEMBRE A 19h30
ECOLE NOTRE DAME DU ROSAIRE
8, RUE BRIDGE, ORMSTOWN
(Si impossible d'assister le 29 septembre, rendez-vous le 6 octobre sans obligation)
Institut de Culture Personnelle du Québec Inc.
Fondé en 1959
DIRECTEUR: Sylvie Bergeron Bureau: 257 Faidherbe Javelle P.Q. 375
L'ELAN L'APPORT



PONTIAC
BUICK
CAMIONS GMC
bienvenue



Suite à une autorisation écrite de General Motors, nous sommes autorisés à donner le service complet aux propriétaires des produits Pontiac, Buick, GMC incluant tout travail de garantie.

Nous sommes heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue à cette grande famille parmi nous et souhaitons votre satisfaction des plus sincères!

A très bientôt

MAJOR AUTO inc.
280 boul. LANGLOIS
VALLEYFIELD
373-3344

CBM PREND LE CONTROLE DU MONDE DES AFFAIRES
Venez rencontrer notre nouveau représentant
Pierre Deschamps.
MAJUSCULE ACCENTUE
DUPLICATION D'UN GROUPE DE LIGNES
ETC...
Avec **COMMODORE:**
SUR MICRO-ORDINATEUR
commodore
DELTRONIC SQUARE INC.
83 ALEXANDRE
VALLEYFIELD
371-5720

Pour vos portes et fenêtres, un seul endroit

GÉRALD BOUGIÉ LTÉE

95 Boul. Mgr. Langlois, Valleyfield, 373-7005

Tradition

SERVICE DE MESURE
ESTIMATION GRATUITE

SOLARIS

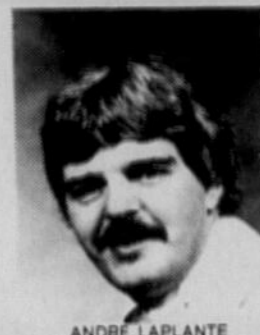
UNE ÉQUIPE EXPERIMENTÉE pour mieux vous CONSEILLER



GÉRALD BOUGIÉ
PRÉSIDENT



MICHEL BOUGIÉ
VICE-PRÉSIDENT



ANDRÉ LAPLANTE
REP. DES VENTES

à travers la vitrine



JACQUES SMITH
Votre photographe

par vos
conseillers
en publicité



JACQUELINE ROZON



J-PIERRE TESSIER



MICHEL AUBIN



En fin de semaine Suzanne et Gérard Jolicoeur célébraient leur 20^{ème} anniversaire de mariage (que les années passent donc vite) Ils ont choisi la Sapinière pour l'événement. Le hasard a voulu que M. et Mme Steve Shannon, M. et Mme Hervé Nadeau et M. et Mme François Patenaude étaient également à la Sapinière. Ce fut tout une fin de semaine pour les 20 ans et plus.



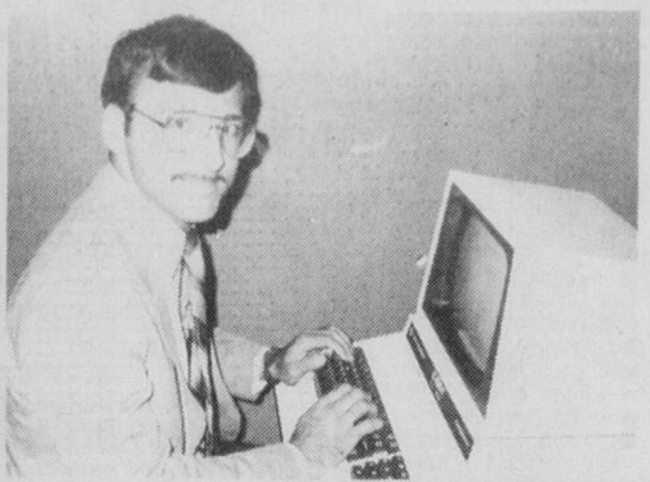
Le récent défilé de modes de Jenalure, Boutique Yanouch a été couronné d'un très grand succès. Les personnes présentes ont pu admirer les dernières nouveautés dans la



tenue vestimentaire pour l'automne-hiver 82-83. (Photos Jacques Smith)



Le récent défilé de modes de Jenalure et Boutique Yanouch a permis de recueillir \$1,500 pour les Résidences Le Tremplin. Sur la photo prise au moment de la remise du chèque on reconnaît: Hélène Bélanger-Bissonnette, propriétaire de Boutique Yanouch et Elany Esthétique tous deux du Centre d'Achats Valleyfield, Ronald Bélanger, propriétaire de Jenalure et Gilles Boyer, vice-président de Les Résidences Le Tremplin. Photo Jacques Smith



Il y a du nouveau chez Deltronic Solaré, sur la rue Alexandre. Et bien oui, un nouveau représentant pour les micros-ordinateurs Commodore. Celui-ci démontrera les prouesses que fait ce micro-ordinateur. Nul autre que Pierre Deschamps sera sur place pour vous expliquer le fonctionnement des micros-ordinateurs.



M. Yvon Lalonde, propriétaire de la salle de billard Jack et Yvon, de la rue Maden, avantageusement bien connu dans la région, est l'heureux gagnant d'une magnifique voiture de marque Chrysler Cordoba d'une valeur de plus de \$13,000 au tirage de la Loto-Québec, le 29 août dernier. Celui-ci a choisi, à titre de concessionnaire, St-Francois Auto, du 440 Chemin Larocque à Valleyfield. Sur la photo, nous voyons M. Jean-Guy Demers, co-propriétaire de St-Francois Auto, remettant les clés de la super voiture au gagnant M. Yvon Lalonde.



Le Centre Musical J.G. Côté et son équipe vous invitent à vous inscrire à leur école de musique, qui débutera sous peu ses activités. A l'école de musique J.G. Côté, on vous enseigne n'importe quel instrument ou presque.



Pierre Viau, gérant du Disco Pamalou, vous invite tous les vendredis soir à participer au 21^{ème} grand concours de rock'n roll (amateurs). A noter que les gagnants de la finale, qui aura lieu à la fin du concours, se mériteront un voyage en Floride. De plus, tous les dimanches soir de 9h à 10h, Frank Diaz donne gratuitement des cours de danse rock'n roll acrobatique. C'est un rendez-vous au Pamalou.



Claude Levasseur gérant de service chez Major Automobiles, est sur le point de vous inviter à participer à une Super promotion de son département. Que vous possédiez une automobile de marque Pontiac, Chevrolet, Oldsmobile ou Buick, Claude et son équipe vous prépareront votre automobile à la veille des temps froids. Consulter les prochaines éditions du Soleil pour en savoir plus long.



Pièces d'Auto J.L., situé au 96 Tessier, Nitro, possède un personnel hautement qualifié pouvant résoudre tous vos problèmes d'auto. Faites affaires avec eux et vous aussi direz qu'il n'y a rien de mieux qu'une visite chez J.L.



Monsieur André Crevier a été nommé Directeur des ventes à la Succursale de Valleyfield le 16 août 1982. Monsieur Crevier compte 20 ans de services auprès de La Métropolitaine dont 16 comme Directeur des ventes aux bureaux de Dorval et de Verdun. Monsieur Crevier est heureux de s'associer à l'équipe de Valleyfield.



Connaissez-vous cette personne qui est au Grand Bazar tous les jours, à l'entrée et qui peut mesdames vous exécuter sur place des ongles en ciment. C'est nulle autre que Thérèse Etienne.



Jules Leblanc de Rembourrage Jules Leblanc, du 14 St-Charles est l'homme tout désigné à rencontrer pour faire rembourrer vos vieux meubles à la veille de l'automne. Il possède tous les trucs nécessaires pour redonner à vos vieilles affaires leur attrait d'antan.



L'équipe de la Poissonnerie Réal Lancot de la rue Lasnier à Valleyfield vous invite à venir admirer le magnifique bateau de pêche dont ils viennent de se porter acquéreur. Réal Lancot Rachel Hébert et Rolland Mageau, vous invitent à une partie de pêche à bord de "La Pêcherie". (Photo Jacques Smith)



Mme Manon Pitre des Cèdres gagnait récemment un bon d'achat de \$100.00 de Fisher Price suite à un concours organisé par cette compagnie. Elle fut une des dix gagnantes au Québec ayant participé suite à un achat réalisé aux Librairies Boyer. Sur la photo nous la voyons en compagnie de Manon Béchette, représentante de Fisher Price, Marie Boyer et Michel Greffard de la Librairie Boyer.



Vous cherchez une voiture ou un camion usagé et vous ne voulez pas payer trop cher, donc rendez-vous au Garage Fournier Poirier à Coteau-Landing. Pour s'y rendre il s'agit de prendre la route 338 après avoir passé sur le pont Mgr Langlois.

Voulez-vous faire un surplus d'argent pour arrondir vos fins de mois, c'est facile, il s'agit d'avoir un espace disponible de 500 pieds carrés et de téléphoner au 371-0083. On vous expliquera en détails ce qu'il faut faire.

Le Gros Bill remporte un très grand succès à tous les jeudis soir au Bar Le 144, sur le boul. Langlois à Valleyfield.

A cause de la pluie de samedi dernier, le Super Rallye de Moto de Sports Boutin-Harley Davidson a été remis à samedi, le 25 septembre. Le départ s'effectuera de la Brasserie Alibi. Consultez l'édition d'aujourd'hui du Soleil pour plus de détails.

Michel Prigent, président de Michel Prigent, Assurances, annonce la nomination de Claude Cyr au poste de directeur des ventes. MP Assurances se spécialise dans la vente d'assurance vie et maintenant MP Assurances offre de l'Assurance Générale à tous ses clients.

A ne pas manquer cette semaine, la Super Promotion de La Meublière de Plante et Clairmont, en collaboration avec Hotpoint. Jean Charest, Luc Clairmont, Lucien Desrochers Bob Mudie, du magasin de Valleyfield, vous offrent un Super-Spécial à ne pas manquer.

SUBARU



- CONFORT
- ÉCONOMIE
- FIABILITÉ

PRIX INCROYABLEMENT BAS!

JUSQU'AU 30 SEPT. GRATUIT
OBTENEZ UNE GARANTIE DE 36 MOIS OU 80.000 KM A L'ACHAT D'UNE FAMILIALE EN INVENTAIRE

EQUIPEMENT STANDARD: Moteur 1800 cc - traction avant - 5 vitesses - pneus radiaux blancs - retour de pente (hill holder) - volant inclinable - sièges baquets - vitres teintées - freins à double circuit en diagonal - radio AM-FM - etc.

AUTOMOBILES VALLEYFIELD-NITRO

VENTE - SERVICE - PIÈCE

477, BOUL. LANGLOIS NITRO 371-0322

"Avant d'acheter, venez voir Réjean, Denis ou Jean-Guy qui se feront un plaisir de vous faire essayer cette merveilleuse SUBARU sans obligation de votre part, après vous pourrez choisir"

P.S. Nous sommes ouverts: SAMEDI de 9h00 a.m. à 3h00 p.m. et TOUS LES SOIRS jusqu'à 9h00 p.m. (Département des ventes)

CONVERSION MÉTRIQUE

êtes-vous prêt?

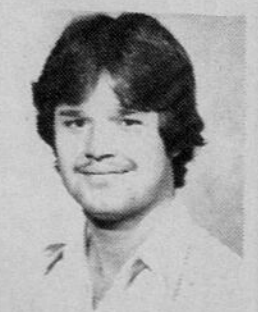
DES EXPERTS A VOTRE SERVICE

Dépositaires des balances électroniques

VICTOR



LUC LAROCQUE
CONSEILLER



DENIS COULOBME
TECHNICIEN

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU ST-EUGÈNE (1979) INC.

14 AVE DU CENTENAIRE VALLEYFIELD 371-3040

La danse aérobique: du vrai conditionnement physique

Depuis déjà plusieurs années que l'on parle de conditionnement physique et toujours l'on se trouvait face au dilemme d'agencer plaisir et santé physique.

Toutefois, l'on se trouvait face à un taux d'abandons très élevé vers la 10^e séance de cours. Suite à certaines études, nous avons réalisé que souvent le côté plaisir était mis à l'écart. Nous avons de plus réalisé que la musique engendrait une atmosphère parti-

culièrement agréable. D'où la naissance des programmes "Aerobic Dancing" qui connaissent actuellement un essor spectaculaire tant aux États-Unis qu'au Québec. Par exemple, plus de 300 participants dans la seule ville de Jonquière.

Le Collège de Valleyfield offre ce programme les jeudis de 17h à 18h et ce, à compter de jeudi, le 23 septembre. Les coûts

d'inscription sont de 30,00\$ pour 13 semaines. Pour s'inscrire, il suffit de se présenter au Service d'Éducation des Adultes du Collège de Valleyfield.

Roch Amyotte, coordonnateur
Kino-Québec
Région Sud-Ouest

COURSE A PIED

Suite de la page A-1

ton approximative de 80%. Au chapitre de la participation de Dame Nature et de la population, personne n'a eu à redire également. Un temps frais et ruageux en début de journée qui a donné place au soleil en après-midi pour ainsi offrir des conditions pratiquement idéales, aux coureurs.

Pour le départ du 15 km et du 30 km on a évalué à près de 2,000 personnes le nombre de spectateurs présents sur le site de la polyvalente Baie Saint-François venus encourager les athlètes. Évaluation bien sûr qui ne tient pas compte des centaines, voire des milliers de personnes massées le long de la

route Jacques Cartier et des autres arbres du trajet pour regarder défiler l'imposant cortège. Soulignons que le seul départ du 15 km et du 30 km totalisait un nombre de 550 participants (528 dans la première catégorie et 24 pour les é-lites). C'était tout un spectacle que de voir cette masse de coureurs se mettre en branle au son du pistolet tenu à bout de bras par le maire de Valleyfield Mme Marcelle B. Trépanier.

486 des 526 coureurs ayant pris le départ du 15km ont terminé l'épreuve, ce qui représente, a noté M. Malléjac une excellente performance. Du premier au dernier, lorsqu'ils franchissaient les derniers mètres du parcours, ils ont eu droit aux applaudisse-

ments et félicitations des spectateurs. Il y avait à applaudir car nombre d'entre eux revenaient de cette longue course frais comme une rose, le large sourire aux lèvres, cherchant à peine à maîtriser leur souffle. On ne peut s'empêcher de ressentir un peu beaucoup d'admiration devant de telles performances.

Il va de soi que fiers d'un tel succès, les organisateurs, même si cette semaine ils en sont encore à régler les derniers tracas de l'organisation, pensent déjà à l'an prochain et à la quatrième édition du 15 km. Verra-t-on à nouveau, la rencontre des Champions? La question demeure sans réponse en ce moment. Il en reviendra à Loto-Québec de décider. Mais à coup sûr, Valleyfield et l'Astragale partiront avec plusieurs longueurs d'avance avec ce qu'ils ont prouvé en fin de semaine.

COLS BLEUS...

Suite de la page A-1

municipalité attend actuellement l'ap-probation de son règlement d'emprunt par la Commission municipale avant de donner le feu vert à l'entrepreneur chargé des travaux.

Outre les travaux vraiment prioritaires, les employés municipaux ont été affectés au nettoyage des parcs en commençant par le Parc Sauvé. De plus, certains travailleurs ont du arracher les milliers d'autocollants qui avaient été apposés ici et là au cours du conflit. Il semble que la colle utilisée était d'excellente qualité puisque les cols bleus désignés pour "l'opération nettoyage" ont consacré des dizaines d'heures à cette tâche.

Séguin & Haché c.a.
Comptables agréés - Chartered accountants
Roger Séguin, c.a.
Roger Haché, c.a.
140, rue Champlain, Valleyfield, Qué.
J6T 1X2 - Tél. (514) 371-1332

LUC LAPOINTE
notaire
Conseiller juridique
70 NICHOLSON VALLEYFIELD
TEL: 371-3401

Centre des Petits de Saint-Augustin
Nouveau conseil d'administration

Le Centre des Petits de St-Augustin Inc., qui offre des ateliers aux enfants d'âge préscolaire (3 et 4 ans)

reprenra ses activités pour l'année 82-83 le 29 septembre, à la salle de l'Amitié de l'église St-Augustin.

les bénévoles du Centre.
Nicole Lemieux-Daigneault pour le C.P.S.A.

LES CITOYENS...

Suite de la page A-1

de gomme. Dans la salle, il y avait à peine une vingtaine de personnes y compris les membres du conseil municipal et quelques fonctionnaires municipaux.

Le jeu de la démocratie aura donc coûté quelques milliers de dollars au trésor

règlement de délimitation des districts électoraux si une municipalité n'a pas vu à ses affaires dans les délais prévus.

ILLEGAL. Selon la loi, une municipalité de plus de 20,000 habitants doit compter entre huit et douze districts électoraux. Compte tenu du nombre d'électeurs, la délimitation doit prévoir des districts dont le nombre de voteurs sera uniforme tout en bénéficiant

pouvait mettre son règlement en vigueur avec la bénédiction du directeur-général de la représentation.

Au cours de l'audience, rien n'est apparu nébuleux du côté des autorités municipales et c'est pourquoi nous pouvons déduire que la recommandation qui sera rendue d'ici quelques jours par M. Lemieux revêtira un caractère positif.



Le conseiller juridique Me Charles Tremblay et le directeur-général de la représentation M. Jean-Luc Lemieux tenaient la semaine dernière une audience concernant la délimitation des districts électoraux à Valleyfield. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

québécois. La délégation entourant M. Lemieux était composée d'une dizaine de personnes, tous des spécialistes en leur domaine.

d'une marge de manoeuvre de plus ou moins 15 pour cent.

Le conseiller juridique Me Charles Tremblay déclarait lors de l'audience que si cette règle avait été respectée par une municipalité, il n'y voyait rien d'illégal.

CORRECTION
En début d'assemblée, le greffier Me Léon Laberge et le maire Mme Trépanier ont informé le directeur-général qu'une correction avait été apportée au règlement 876 en août dernier quant au nombre d'électeurs dans les districts 5 et 6. Ce nombre dépasse le 15 pour cent prévu à la loi mais il appert que des situations semblables se retrouvent dans d'autres municipalités. De l'avis des autorités, l'esprit de la loi est tout de même respecté.

EXERCICE
Cela explique que l'audience de mercredi dernier s'averait uniquement un exercice de démocratie et confirmait que le conseil municipal, s'il avait respecté la loi,

tomates
Venez les cueillir vous-mêmes!
HUBERT SAUVE
140 CHEMIN DU MILIEU
Valleyfield 373-2979

ARRET STOP
POURQUOI PAYER PLUS CHER?
avant de commander un store horizontal ou vertical

VERIFIEZ NOS PRIX TELEPHONEZ: 373-3177

FESTIVAL DE CHASSE

ORGANISE PAR
CLUB SPORTIF DES PECHEURS ET CHASSEURS DU LAC ST-FRANCOIS

TOUS LES PRIX SERONT REMIS LORS DE SOIREES DE FILM
BOURSES ET TROPHEES pour CATEGORIE

CLASSES	INSCRIPTION	DATE LIMITE
ORIGINAL ET OURS	\$5.00	25 SEPT
CHEVREUIL ET OURS	\$5.00	30 SEPT.
CANARDS OUTARDES, LIEVRES ET PERDRIX	\$5.00	28 FEVRIER

Informations **MEDERIC ROBERT 371-3458**
une invitation de votre journal
le soleil

Du Nouveau! PAMALOU

à compter de **VENREDI 24 SEPT.**
2e Grand Concours de ROCK & ROLL
(réservé aux amateurs)
TOUS LES VENDREDIS SOIRS

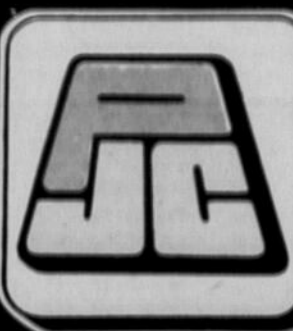
- Prix à chacun des participants
- **PRIX aux GAGNANTS**
Les gagnants se méritent le droit de participer à la grande finale
- **PRIX aux gagnants de la finale**

VOYAGE EN FLORIDE

ATTENTION AMATEURS de ROCK'N ROLL
Cours de danse **ROCK'N ROLL**
STYLE EUROPEEN (acrobatique)
Tous les dimanches soirs de 21h00 à 22h00
donnés **GRATUITEMENT** par Frank Diaz
AUCUN FRAIS D'ADMISSION
Bienvenue à tous les intéressés

Les dimanches soirs de 21h00 à minuit
MUSIQUE DE DANSE ROCK'N ROLL seulement

PAMALOU Rue VICTORIA, 371-2054 VALLEYFIELD



PHARM-ESCOMPTE[®] JEAN COUTU



C'est tellement mieux...

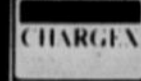
c'est bien évident!

**76 DUFFERIN
VALLEYFIELD 371-3333
(Centre d'Achats)**

**380 boul HARWOOD
DORION 455-6141
Gilles Raymond propriétaire**

**OUVERT 7 JOURS,
7 SOIRS.
TOUS LES WEEK-ENDS**

**NOUS SOMMES OUVERTS du lundi
au vendredi de 9h00 à 22h00 samedi
de 9h à 21h dimanche de 10h à 21h**



"LES MERCREDIS ENOR" ESCOMPTE de 10% sur vos achats

pour les gens de **65 ans et plus**

sur présentation de votre carte d'assurance-maladie (carte-soleil) nous vous ferons un

SAUF SUR TABACS ET SPECIALS A LA PHARMACIE SEULEMENT

Pharmicolor

GRATIS

- UN FILM
- UN ALBUM
- MAXI PHOTO

Developpement à prix d'escompte

AJAX

RÉCURANT EN POUDRE
Format 500 g

AVEC CE COUPON PJC
.58

EXPIRATION: 11 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

Jours PJC

COTTONELLE

PAPIER HYGIENIQUE
Format 4 rouleaux

AVEC CE COUPON PJC
1.07

EXPIRATION: 11 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

MIEL LABONTÉ

BONBONS AU MIEL
Format 225 g

AVEC CE COUPON PJC
.97

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

ban

à bille désodorisant antisudorifique
FORMAT 50 ML

1.43

LIMITE 3 PAR CLIENT
EXPIRATIONS: 25 SEPTEMBRE 82

ANTISUDORIFIQUE ULTRA-SEC
ban
SUPER DRY ANTI-PERSPIRANT

CUTEX

VERNIS À ONGLES
Couleurs d'automne

AVEC CE COUPON PJC
1.09

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

SUCARYL

SACHETS Format 120 Pour le prix de 100

LIQUIDE Format 380 ml

AVEC CE COUPON PJC
3.09

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

BIO THERM

Avec tout achat d'un Special Rides 40 ml obtenez

GRATUITEMENT
un Savon Thermal 30 ml

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

RADIO RÉCEPTEUR FM

"PLAYMATE"
Radio FM portative avec casque d'écoute
Modèle PM 8206

AVEC CE COUPON PJC
12.99

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

WINDEX

"GACHETTE"
Nettoyeur à vitres
Format 600 ml

AVEC CE COUPON PJC
1.39

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

DAINTY BOL

Nettoyeur pour toilettes avec borax
Format 350 ml

AVEC CE COUPON PJC
.79

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

RAVE

PERMANENTES Assorties "Recharges"

AVEC CE COUPON PJC
3.79

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

PLANTERS

ARACHIDES
"Rôties à sec"
Format 325 g

AVEC CE COUPON PJC
1.69

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

UN par JOUR

VITAMINES ESSENTIELLES
Format 100

AVEC CE COUPON PJC
3.19

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

LES PIERRAFEU

VITAMINES MULTIPLES
FORMAT BONI 100 - 10%

AVEC CE COUPON PJC
4.19

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

STAYFREE

MINI SERVIETTES
Format 48

AVEC CE COUPON PJC
3.47

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

JOHNSON POUR BÉBÉS OU POUR VOUS

POUDRE Format 400g

SHAMPOOING Format 450 ml

AVEC CE COUPON PJC
1.99

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

ANACIN

ANALGESIQUE
Format 50 comprimés ou 36 capsules

AVEC CE COUPON PJC
1.29

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

FOSTER GRANT

LUNETTES SOLEIL

AVEC CE COUPON PJC
3.00 DE RABAIS

Apportez ce coupon à l'une de nos succursales à travers la province et obtenez 3.00 de rabais sur n'importe quelle paire de lunettes soleil Foster Grant, excluant les lunettes pour enfants. *de rabais sur nos bas prix de tous les jours

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

ASPIRIN

"ENFANTS"
Format pour Enfants
ASPIRIN
Format 24

AVEC CE COUPON PJC
.57

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

FLEECY

Assouplisseur de tissus
Format 5 litres

AVEC CE COUPON PJC
3.18

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

SECRET

DESODORISANT BÂTON Format 60 g ou A BILLE Format 75 g AU CHOIX

AVEC CE COUPON PJC
1.87

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

POLIDENT

COMPRIMÉS EFFERVESCENTS pour dents
Format 84

AVEC CE COUPON PJC
1.99

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

PARAMETTE

POLYVITAMINES AVEC VITAMINE C PLUS FER
Format 125

AVEC CE COUPON PJC
3.59

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

MINT PATTIES

CHOCOLAT
Format 100 g

AVEC CE COUPON PJC
.67

EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82
LIMITE 3 PAR CLIENT

Personnelle Personnelle Personnelle Personnelle Personnelle Personnelle

entretien ménager

NETTOYEUR POUR TOILETTE
Format 350 ml
AVEC CE COUPON PJC
.73
LIMITE 3 PAR CLIENT

DÉTERSIF A VAISSELLE
Format 1 litre
AVEC CE COUPON PJC
1.49
LIMITE 3 PAR CLIENT

GANTS CAOUTCHOUC
Petit, medium ou large
AVEC CE COUPON PJC
.69
LIMITE 3 PAR CLIENT

SACS À ORDURES
Format 10
AVEC CE COUPON PJC
.99
LIMITE 3 PAR CLIENT

GAGNEZ UNE HYPOTHÈQUE À 5% de Schick

Vous trouverez tous les détails de ce concours dans toutes nos succursales à travers la province.

AU CHOIX AVEC CE COUPON PJC

CARTOUCHES PERSONAL TOUCH ULTREX LAMES DOUBLE TRANCHANT LAMES INJECTEUR TWIN INJECTEUR

1.49
LIMITE 3 PAR CLIENT

WIN A MORTGAGE GAGNEZ UNE HYPOTHEQUE Personal Touch
WIN A MORTGAGE GAGNEZ UNE HYPOTHEQUE Schick Injector
WIN A MORTGAGE GAGNEZ UNE HYPOTHEQUE Schick Ultrex
EXPIRATION: 25 SEPTEMBRE 82